LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

UEMOA

CENTRE D'EXCELLENCE DE L'HABITAT

RAPPORT

FORMATION INTRODUCTIVE A LA PROMOTION IMMOBILIÈRE : PRINCIPES GENERAUX ET ROLE DANS LE SECTEUR DU LOGEMENT DANS L'ESPACE UEMOA

Présenté par le groupement du Projet CEH/UEMOA

Avec l'appui financier de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du Projet d'assistance technique du don IDA pour le financement du logement abordable dans l'espace UEMOA (PFLA – UEMOA).

Juillet 2022

Table des matières

Liste des figures **4**
Liste des tableaux **4**
Liste des photos **4**
Introduction **6**
1. Préparatifs de la formation **7**
1.1. Comité d'organisation 7
1.2. Sélection des formateurs et production des contenus des modules de formation 7
1.3. Participants à la formation 8
1.4. Logistique 9
2. Déroulement de la formation **10**
2.1. Synthèse des activités de la première journée : Lundi 20 Juin 2022 10
2.2. Synthèse des activités de la deuxième journée : Mardi 21 Juin 2022 13
2.3. Synthèse des activités de la troisième journée : Mercredi 22 Juin 2022 14
2.4. Synthèse des activités de la quatrième journée : Jeudi 23 Juin 2022 16
2.5. Synthèse des activités de la cinquième journée : Vendredi 24 Juin 2022 17
2.6. Synthèse des activités de la sixième journée : Samedi 25 Juin 2022 19
3. Couverture médiatique de la formation **22**
4. Évaluation de la Formation **23**
4.1. Évaluation par les Participants 23
4.1.1. Caractéristiques des participants 23
4.1.2. Niveau de satisfaction par rapport aux attentes 24
4.1.3. Niveau de satisfaction par rapport à la communication 25
4.1.4. Niveau de satisfaction par rapport à l'organisation de la formation 26
4.1.5. Niveau de satisfaction par rapport au contenu global de la formation 27
4.1.6. Attentes et Perspectives 27
4.2. Évaluation par les Formateurs 28
4.2.1. De la communication 28
4.2.2. De l'organisation 29
4.2.3. Du contenu de la formation 29
4.3. Évaluation par les Logisticiens 30
Conclusion **31**
Annexes **32**

Liste des Figures

Figure 1 : Répartition des participants par sexe et par secteur d'activités 8

Figure 2 : Répartition des participants par pays 9

Figure 3 : Répartition (%) des participants selon leurs caractéristiques 23

Figure 4 : Répartition (%) des Participants selon leurs attentes en venant à la formation 24

Figure 5 : Répartition (%) des participants selon le niveau de satisfaction relativement à leurs attentes 25

Figure 6 : Répartition (%) des participants selon le niveau de satisfaction par rapport à la communication 25

Figure 7 : Répartition (%) des participants selon le niveau de satisfaction par rapport à l'organisation matérielle de la formation 26

Figure 8 : Répartition (%) des formateurs selon leurs avis par rapport à la communication 28

Figure 9 : Répartition (%) des formateurs selon leurs avis par rapport à l'organisation de la formation 29

Figure 10 : Répartition (%) des formateurs selon leurs avis par rapport au contenu de la formation 29

Figure 11 : Répartition (%) des logisticiens en fonction des tâches 30

Liste des photos

Photo 1 : Présidium de la cérémonie d'ouverture 11

Photo 2 : Photo de famille des apprenants, des formateurs et des officiels 11

Photo 3 : Intervention de Me OUEDRAOGO sur les conditions d'accès à la profession de promoteur immobilier 13

Photo 4 : Séance de questions-réponses 15

Photo 5 : Des participants au jour 4 de la formation 16

Photo 6 : Intervention de M. Soubeiga sur le montage et la réalisation d'un projet immobilier 18

Photo 7 : Remise d'attestations de participation 20

Photo 8 : Visite d'un site de promotion immobilière 21

Liste des tableaux

Tableau 1: Composition du comité d'Organisation 7

Tableau 2 : Statistiques de l'audience de la couverture médiatique à la date du 20 juin au 05 Juillet 2022 22

Tableau 3 : Répartition (%) des participants selon leurs avis par rapport au contenu global de la formation 27

Introduction

L'espace UEMOA est caractérisé par une forte croissance de la population urbaine que les différents gouvernements et élus locaux peinent à maîtriser. En effet, les politiques d'aménagement de l'espace urbain, de logement et la provision des infrastructures urbaines adéquates sont en deçà de la demande ; ce qui engendre une crise de logement. Aussi, les pays qui composent cet espace sont confrontés à d'énormes difficultés dans l'élaboration de leurs politiques de logement et d'urbanisation. Ces difficultés sont, entre autres, l'absence ou l'insuffisance de données statistiques sur le logement et le manque d'expérience des acteurs impliqués dans la coordination des programmes de logement. A cela s'ajoutent la faible capacité du secteur privé à produire du logement à grande échelle et de qualité incontestable, la pression et les nombreux conflits fonciers, la faible viabilisation des villes en voies et réseaux divers (VRD) tout comme l'insuffisance en infrastructures éducatives et sanitaires. Dans le but de trouver une réponse durable à cette situation, l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université Joseph KI-ZERBO au Burkina Faso et l'École Supérieure d'Économie Appliquée (ESEA) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar au Sénégal, soutenus par le Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat), ont fédéré leurs énergies pour mettre en place un Centre d'Excellence de l'Habitat (CEH). Ce centre, financé par l'UEMOA et la Banque mondiale, a pour objectifs de produire des données sur le foncier urbain et le logement, de produire des indicateurs et de réaliser des rapports analytiques, d'offrir des programmes de formation de courte et longue durée aux professionnels concernés du secteur public et privé de l'habitat et du logement et de fournir des services de conseil en soutien aux programmes nationaux de logement abordable. Dans le cadre des activités de formations, le groupement (ISSP-ESEA-ONU-Habitat) a organisé du 20 au 25 juin 2022, une session intitulée : « Formation introductive à la promotion immobilière : principes généraux et rôle dans le secteur du logement dans l'espace UEMOA ». Durant six (06) jours, trente-quatre (34) participants ont pu bénéficier de cette formation assurée par dix-sept (17) formateurs sur des thématiques aussi variées que riches en contenu. Un comité d'organisation interne composé de quinze (15) membres a été mis en place pour les aspects pratiques de la réussite de cette rencontre.

Sur le plan organisationnel, la session a été structurée en six (06) modules de formation et une (01) conférence-débat. A ces communications se sont ajoutés deux (02) partages d'expériences et la visite d'un site de promotion immobilière. Le présent rapport présente la synthèse des activités réalisées durant cette première session de formation du CEH.

1. Préparatifs de la Formation

1.1. Comité d'organisation

Cette première formation du CEH a nécessité la mise en place d'une Task Force. Elle a eu pour rôle d'établir un programme des grandes étapes de la formation. A l'issue de cet exercice, un comité d'organisation a été mis en place.

Le caractère présentiel, et surtout de certaines commodités pratiques de cette rencontre devant se tenir à Ouagadougou, l'organisation a été confiée à l'ISSP qui, au niveau interne, a mis à contribution les compétences de son institution. Ce comité d'organisation comptait quinze (15) membres répartis dans huit (08) commissions qui se présentent comme suit :

Tableau 1 : Composition du comité d'Organisation

Commissions	Nombre de membres
Coordination	01
Chargés de relecture des contenus des modules	02
Chargés des aspects informatiques	02
Secrétariat	03
Rapporteurs	02
Chargés à la Communication	03
Chargé des Finances	01
Responsable des questions administratives	01
Total	**15**

1.2. Sélection des formateurs et production des contenus des modules de formation

Un ensemble de dix-sept (17) formateurs a été mobilisé. Ces experts, sélectionnés par le groupement, étaient composés de six (06) académiciens et onze (11) professionnels dont trois (03) provenant des organismes internationaux intervenant dans le domaine du logement. Ils proviennent du Burkina Faso, du Sénégal, du Canada, du Kenya et des Etats-Unis d'Amérique. Ils avaient la charge d'élaborer les modules de formation et d'assurer la formation proprement dite. Ces formateurs, aux profils variés, ont été sélectionnés sur la base de leurs expériences dans le domaine de l'immobilier[1]. La liste définitive des formateurs sollicités a été finalisée le 26 Avril 2022 (voir Annexe 1).

Les formateurs sélectionnés ont été invités à produire les supports de formation (syllabi, cours théoriques, présentations PowerPoint, capsules vidéo, travaux pratiques, sujets de prétest et posttest, …). Les premières versions des supports produits ont été réceptionnées par la coordination de la formation le 15 mai 2022 et transmis à l'UEMOA après amendements, le 20 mai 2022. Les versions améliorées des supports de formation ont été réceptionnées le 31 mai 2022 et transmises à l'UEMOA le 02 juin 2022.

[1]Les démarches entreprises pendant la phase préparatoire de la session de formation pour identifier des formateurs de sexe féminin n'ont pas été fructueuses au regard des profils et de l'expérience requis. Pour les prochaines sessions de formation, des efforts supplémentaires seront déployés pour relever ce défi d'inclusion du genre.

1.3. Participants à la formation

Un appel à candidature a été élaboré et lancé le 29 Avril 2022. Suivant une méthodologie telle qu'indiquée dans le procès-verbal (voir Annexe 2 : PV de délibération), la sélection des candidats s'est déroulée le 1er Juin 2022 et les candidats retenus ont été notifiés le lendemain 02 Juin 2022 par email et par appel téléphonique. La liste des candidatures retenues a été transmise à l'UEMOA le 02 juin 2022.

Trente-quatre (34) participants ont pris part à la formation dont quinze (15) ont bénéficié d'une bourse complète, et dix (10), d'une bourse partielle. Cinq (05) autres ont pris part à la formation sur financement personnel et trois (03) cadres venus de l'UEMOA (Voir Annexe 3). Par ailleurs, un (01) participant du Togo, qui était sélectionné initialement sur financement personnel, a sollicité sa prise en charge partielle une fois arrivé à Ouagadougou, car n'étant pas en mesure de payer les frais de formation. Ayant constaté l'effort déjà fait par l'intéressé pour assurer son déplacement et son hébergement à Ouagadougou, nous l'avons admis à la formation par l'octroi d'une bourse partielle.

Les graphiques de la Figure 1 donnent la répartition des participants par sexe et par secteur d'activités. Selon la répartition par sexe, 26% des participants sont de sexe féminin et 74% de sexe masculin. De la répartition selon le secteur d'activités 50% des participants sont du secteur privé, 35% sont du secteur public, 9% sont des collectivités territoriales et 6% sont de l'UEMOA.

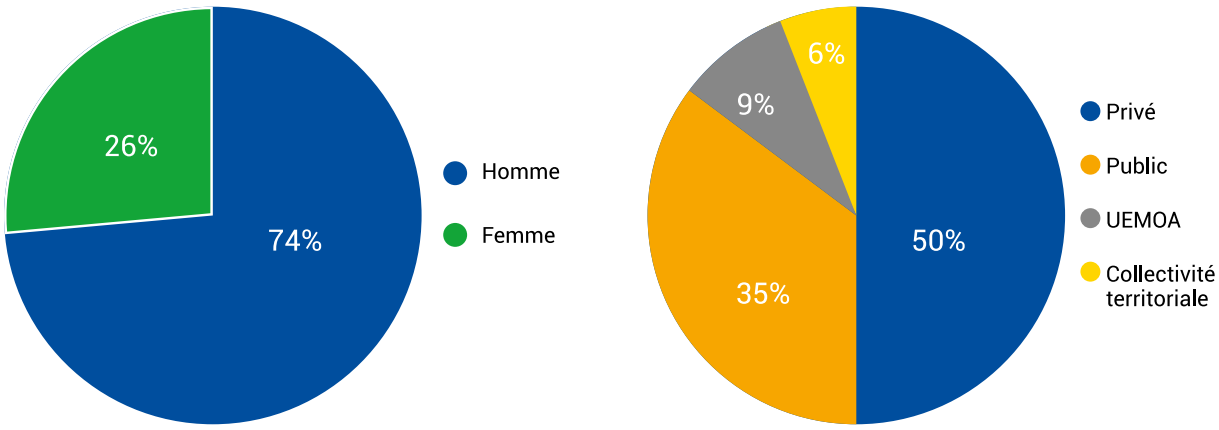

Figure 1 : Répartition des participants par sexe et par secteur d'activités

Toutes les nationalités de l'UEMOA sont représentées (comme le montre la Figure 2). Le ***Burkina Faso (11 participants)*** est le plus représenté, soit un peu plus du tiers de l'ensemble des participants. Il est suivi du ***Sénégal (6 participants)***, ***Bénin (4 participants)***, ***Togo (4 participants)***, ***Niger (3 participants)*** et ***Côte d'Ivoire (3 participants)***. Le ***Mali (2 participants)*** et la ***Guinée-Bissau (1 participant)*** sont plus faiblement représentés. Les 11 participants du Burkina Faso sont composés de 5 bourses partielles, 5 financements personnels et d'un cadre de l'UEMOA de nationalité burkinabè.

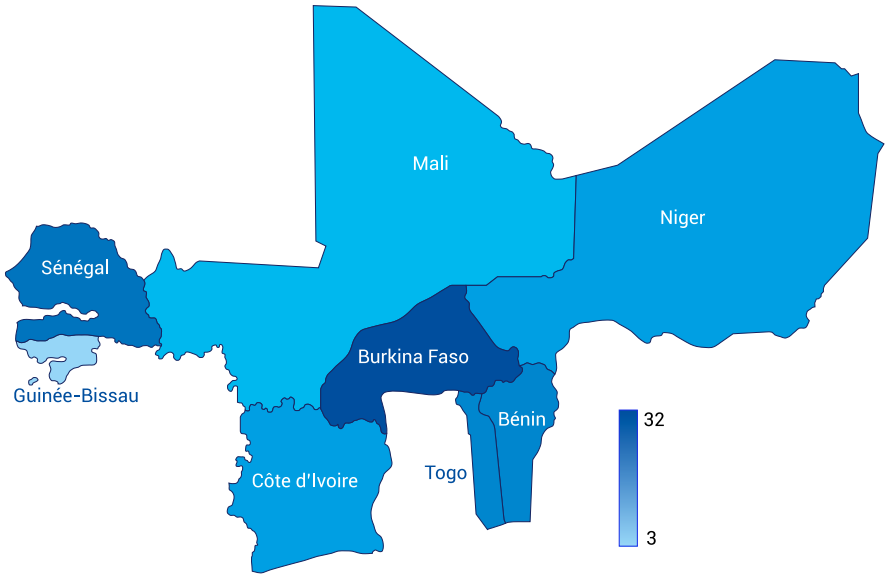

Pays	Participants	
	Nombre	%
Bénin	4	12
Burkina Faso	11	32
Côte d'Ivoire	3	9
Guinée-Bissau	1	3
Mali	2	6
Niger	3	9
Sénégal	6	18
Togo	4	12

Figure 2 : Répartition des participants par pays

1.4. Logistique

Dans le cadre des préparatifs de cette première formation, l'équipe coordinatrice s'est attelée à préparer la logistique nécessaire à la bonne marche de la formation. Pour ce faire, l'équipe s'est attachée les services d'un prestataire hôtelier pour abriter la formation et l'hébergement des participants. Il en a été ainsi également pour le son et la lumière, confiés à un autre prestataire. Une agence de voyage a été aussi sollicitée pour la gestion des billets d'avion des participants boursiers. Après la confirmation des itinéraires et l'achat des billets, le plan de vol de chaque participant a été communiqué à l'hôtel pour assurer le transport des participants entre l'aéroport et l'hôtel à l'arrivée comme au retour.

Lors de la formation, chaque participant a reçu un kit contenant un cache-nez, un badge, un stylo, une clé-USB, un sac et un bloc-notes. La restauration (pause-café, pause-déjeuner, eau en salle) a été régulièrement offerte à l'ensemble des acteurs (participants, formateurs, comité d'organisation) durant toute la période de la formation. Pour joindre l'utile à l'agréable, un dîner a été offert par l'ISSP aux participants dans la soirée du 24 juin 2022 dans son jardin au sein de l'Université Joseph KI-ZERBO.

Par ailleurs, l'ISSP a mis à la disposition de la coordination de la formation un véhicule 4x4 et deux bus de 30 places chacun pour faciliter les déplacements des participants lors des travaux et visite de sites. Au regard du contexte sanitaire, la coordination a facilité la réalisation d'un test COVID-19 sur place à Palace Hôtel pour les participants venus hors du Burkina Faso.

Pour diffuser la formation en ligne et permettre l'intervention de certains formateurs à distance, plusieurs outils et techniques informatiques ont été mobilisés. Il s'agit notamment de la création d'une équipe Teams pour regrouper toute la documentation de la formation, la création des liens de diffusion de la formation par module, la configuration de la plateforme de formation en mettant à jour les supports des différents modules de formation et l'implémentation des questionnaires d'évaluation (prétest, posttest, participant, formateur, logisticien). Les outils de tous les équipements de diffusion ont été installés à l'hôtel.

2. Déroulement de la formation

Conformément au programme de formation (Voir Annexe 4), la rencontre a ouvert ses portes à Ouagadougou le lundi 20 juin 2022, aux environs de 8 h, à Palace Hôtel.

2.1. Synthèse des activités de la première journée : Lundi 20 Juin 2022

- Cérémonie d'ouverture

Le démarrage des activités de la formation a été marqué par une cérémonie d'ouverture dans la matinée du lundi 20 juin 2022. Cette cérémonie a été ponctuée par deux allocutions. La première a été prononcée par Pr Abdramane Soura, Directeur de l'ISSP et chef de file du groupement (ISSP-ESEA-ONU-Habitat). Dans son allocution, le Directeur a d'abord souhaité la bienvenue aux participants, rappelé le contexte de mise en place du Centre d'Excellence de l'Habitat (CEH) et ses objectifs avant de clore ses propos par des remerciements. Situant le contexte de mise en place du CEH, le Directeur a fait remarquer que le Nouvel Agenda Urbain et de l'Agenda 2030 ont inscrit en bonne place l'accès à un logement abordable et décent. Pour y parvenir, les gouvernements africains se sont engagés à stimuler l'offre par une variété d'options de logements convenables sûrs, à un coût abordable et accessible par les membres de différents groupes de revenus de la société. Malgré un tel fort engagement des Etats et la forte croissance des centres urbains dans l'espace UEMOA, Pr SOURA déplore la non-maitrise de ladite croissance qui se traduit sur le plan du logement par un hiatus entre l'offre et la demande. Face à l'incapacité des politiques des différents pays à juguler ce phénomène qui prend des allures de crise du logement et du développement urbain, il a été mis en place un Centre d'Excellence de l'Habitat avec pour objectif d'améliorer la connaissance du secteur de l'habitat dans chaque pays de l'UEMOA à travers une recherche appliquée, devant permettre d'identifier les bonnes pratiques à l'échelle sous-régionale. Le contexte ainsi élucidé, Pr SOURA a rappelé le travail déjà abattu par le groupement (notamment la production de 86 indicateurs dont 41 indicateurs prioritaires sur cinq composantes principales du logement), avant de clore ses propos par des remerciements à l'endroit des partenaires techniques et financiers du CEH, en particulier l'UEMOA et la Banque Mondiale, et des participants à la formation.

Après le Directeur de l'ISSP, ce fut le tour du Directeur de cabinet par intérim du commissaire chargé du département de l'Aménagement du Territoire communautaire et des Transports de l'UEMOA. Celui-ci a indiqué que les pays membres de l'UEMOA consentent d'énormes efforts pour développer des marchés de logement inclusifs qui répondent au défi des besoins sans cesse croissants. Mieux, ils entreprennent des programmes ambitieux de logement pour satisfaire cette demande. Mais, poursuit-il, les gouvernements font face à de nombreuses contraintes, qui se traduisent par un manque de connaissances sur la dynamique du logement et d'expérience dans la coordination de programmes aussi ambitieux, une insuffisance de données fiables sur le secteur du foncier et du logement, et une faiblesse des capacités des acteurs du logement sur le montage et le financement du logement abordable. C'est fort de ce contexte que la Commission de l'UEMOA, avec l'appui du Groupe de la Banque Mondiale, entend soutenir la création et le développement d'un programme régional de recherche avec pour objectif de recueillir des données sur le foncier urbain et le logement. Cette action a pour objectif également de produire des indicateurs, de réaliser des rapports analytiques et d'organiser des formations pour les professionnels du logement et de l'immobilier.

Tout en rappelant les missions du CEH, Monsieur le Directeur de Cabinet par intérim s'est aussi félicité de la grande mobilisation des participants pour cette première formation qui traduit, une forte volonté de soutien à l'effort collectif communautaire dans le but d'apporter des solutions aux problèmes de logement en Afrique de l'Ouest. Il a terminé son intervention en renouvelant le soutien de la commission de l'UEMOA au groupement, qu'il invite, par ailleurs, à relever les défis de la durabilité du CEH, de concert avec les autres acteurs. Les deux allocutions ainsi terminées, l'ensemble des participants, des formateurs et le personnel de coordination fut invité à se présenter pour une meilleure connaissance mutuelle. Cette présentation a été suivie d'une photo de famille pour immortaliser l'événement (Photo 1 et Photo 2) et qui marqua la fin de la cérémonie.

Photo 1 : Présidium de la cérémonie d'ouverture

Photo 2 : Photo de famille des apprenants, des formateurs et des officiels

• Animation du module introductif

Après la cérémonie d'ouverture, la journée du lundi 20 juin 2022 a été consacrée à l'animation des deux premiers modules. Le premier module, présenté par Dr Gora MBOUP assisté par M. Komi Ameko AZIANU et M. Mansour MANE, a porté sur le cadre conceptuel pour promouvoir le logement abordable et décent dans la zone UEMOA. Ce module dont l'objectif était de renforcer les connaissances générales et spécifiques des participants sur le logement abordable et décent d'une part et leur permettre de s'approprier le cadre conceptuel du CEH pour des décisions informées sur le logement abordable et décent d'autre part, a connu deux grandes phases dans sa présentation. Ainsi, dans une première phase, les manuels de collecte de données du CEH ont été envoyés aux participants de chaque pays suivi d'ateliers virtuels de travail préparatoires du 16 au 19 juin 2022. Ces ateliers ont servi de cadre d'échanges sur les concepts du logement abordable et décent dans chaque pays ; toutes choses qui ont permis à chacun des pays de préparer une présentation sur l'utilisation et l'application du concept dans son contexte. Lesdites présentations ont été, dans la seconde phase, exposées lors de la présentation du module, à l'exception du Mali dont les conditions sécuritaires du pays n'ont pas permis à ses participants de mener des échanges en vue de la préparation de la présentation. Nonobstant cette situation, ces derniers ont partagé oralement leurs expériences sur la question lors du déroulement du module. Après l'intervention des participants, une synthèse a été faite par le formateur afin de mettre en exergue les divergences de compréhension de l'appropriation du logement abordable qui est, par endroit, appelé logement social ou logement économique. Outre ces divergences, les conditions d'accessibilité au logement ainsi que les coûts varient énormément d'un pays à l'autre. Par exemple, les plus bas coûts du logement économique s'observent au Burkina Faso et s'élèvent à 7,5 millions de francs CFA tandis que les plus élevés (23 millions de FCFA) s'observent en Côte d'Ivoire. Ces différences pourraient s'expliquer par le fait que les acteurs impliqués relèvent, d'une part, des gouvernements et, d'autre part, des services privés. Les premiers acteurs visent un objectif social tandis que les seconds visent une augmentation du gain. Ces divergences d'objectifs se matérialisent sur le terrain par des différences de prix. Plusieurs autres raisons explicatives desdites différences ont été évoquées par les participants et pour chaque pays dont le contenu de présentation sera reversé sur la plateforme de formation du CEH.

• Animation du module 1

A la suite de ce module introductif, monsieur Camille Aimé SOUBEIGA et Dr Rodrigue BAZAME ont pu revenir sur la présentation de la promotion immobilière dont l'objectif était d'améliorer le niveau de connaissances générales des participants sur la notion de la promotion immobilière ; celle-ci étant une profession assez transversale, qui concerne plusieurs corps de métiers et qu'il faut, par conséquent, connaître pour pouvoir les articuler de manière cohérente. Avant de passer à la présentation du module proprement dit, Dr BAZAME a d'abord procédé à l'interprétation des résultats du prétest qui avait été préparé à l'avance à travers un questionnaire en ligne. A la suite de l'interprétation des différents résultats, Dr BAZAME a présenté quelques statistiques du secteur de l'immobilier au niveau mondial et défini la notion de la promotion immobilière et certains de ses concepts théoriques, notamment le modèle d'équilibre, le modèle d'agence, le modèle institutionnel et le modèle de séquence d'évènements. Les concepts ainsi élucidés, monsieur SOUBEIGA a, à son tour, parcouru les métiers de la promotion immobilière, les acteurs, les mots usuels, la séquence de l'activité de promotion immobilière, les produits de la promotion immobilière et quelques spécificités de la promotion immobilière dans l'UEMOA. Sur ce dernier point, un certain nombre de difficultés ont été évoquées, notamment le faible niveau de revenu des ménages, le recours prépondérant aux investissements personnels, individuels et/ou informels, l'absence de la culture de l'épargne pour le logement, le faible niveau de professionnalisme des acteurs, et le problème d'accessibilité aux financements adaptés. À l'issue de la présentation du module et des échanges, quelques divergences sont restées autour d'un certain nombre de points tels que la définition d'un promoteur immobilier, l'acquisition et la valorisation d'un bien immobilier, les acteurs institutionnels et le rôle de l'Etat dans la promotion immobilière, les textes de loi encadrant la promotion immobilière et la formule du calcul des coûts dans l'équation de la méthode compte à rebours du promoteur. Sur ces points, les formateurs ont indiqué que l'équation reste globale et peut être adaptée selon les contextes et les pays. À la suite de cela, une requête a été formulée dans le sens d'une demande de formation sur la fonction de l'expertise immobilière. La suite des travaux a été marquée par des séances de travaux pratiques et la réalisation du posttest du module, qui ont mis fin aux activités de cette première journée.

2.2. Synthèse des activités de la deuxième journée : Mardi 21 Juin 2022

La deuxième journée a débuté par la présentation du module portant sur le cadre juridique et réglementaire de la promotion immobilière. Ce module, développé par Maître Oumarou OUEDRAOGO et Dr Ibrahima NDIAYE, avait pour objectif de présenter le cadre juridique et règlementaire de la promotion immobilière à travers les conditions d'accès et d'exercice de la profession de promoteur immobilier dans différents pays, les principaux contrats des intervenants dans la promotion immobilière et les principaux contrats des acquéreurs de produits immobiliers. Aussi les règles et techniques relatives aux autorisations de lotir et de construire au Sénégal ont-ils été présentées.

Pour dérouler le module, Maître OUEDRAOGO, après avoir interprété et discuté les résultats du prétest, a fait remarquer qu'il n'existe pas un texte commun qui régit l'activité de promotion immobilière dans l'espace UEMOA. De ce fait, le cadre juridique et règlementaire est donc constitué de textes propres à chaque pays. Après cette mise au point, le formateur s'est focalisé sur les conditions d'accès à la profession de promoteur immobilier de certains pays de l'Union à travers les conditions générales, les conditions particulières applicables aux promoteurs qui s'investissent dans la réalisation du logement abordable ainsi que les sanctions prévues par la loi.

Photo 3 : Intervention de Me OUEDRAOGO sur les conditions d'accès à la profession de promoteur immobilier

Par ailleurs, Me OUEDRAOGO a évoqué les contrats dans la promotion immobilière déclinés en deux groupes à savoir les intervenants dans la promotion immobilière et ceux des acquéreurs des produits immobiliers. Le premier groupe comprend le contrat de promotion immobilière, le contrat du maitre d'œuvre, le contrat de l'entrepreneur, le contrat du contrôleur technique, le contrat avec l'organisme de financement, le contrat d'assurance, le contrat de l'urbaniste, le contrat du géomètre expert et le contrat d'achat du terrain. Quant au deuxième groupe, il est essentiellement constitué du contrat de vente d'immeuble à construire, du contrat de location simple et du contrat de location-vente. Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, ces contrats sont des actes pertinents visant à sécuriser les acteurs impliqués dans une opération. Abordant quelques détails, Me OUEDRAOGO a indiqué que le contrat de location simple est induit par le fait qu'il existe des conditions de non-propriétaire du foncier et dans de tel cas, le bâtiment est seulement mis en location et ne saurait être vendu. Il précise également que dans le cas d'un contrat de la location-vente, le danger est souvent l'utilisation abusive de contrat type qui n'est pas tout à fait adapté, chaque opération constituant un cas. Si tel est le cas des locations, quelles sont les règles et techniques quand il s'agit de lotir et de construire ?

Pour permettre aux participants de cerner les contours d'une telle question, Dr NDIAYE a mis leur disposition des capsules quelques jours à l'avance, soit le 17 juin 2022. Avec ces capsules, les participants devraient s'approprier le contenu de la formation et formuler leurs inquiétudes au cours de la formation. Cette procédure a facilité la tâche du formateur qui a donc procédé à une brève introduction et une présentation synthétique du contenu du module avant de céder la place aux échanges suivis des exercices pratiques ; des exercices qui ont permis d'énumérer les forces et les faiblesses de la législation encadrant la promotion immobilière dans chaque pays et de dégager des propositions pour une amélioration du secteur de la promotion immobilière dans chaque pays et dans l'espace UEMOA. La présentation du module a été suivie par l'évaluation posttest qui a mis fin aux travaux de la deuxième journée de formation.

2.3. Synthèse des activités de la troisième journée : Mercredi 22 Juin 2022

- Animation du Module 3

A l'image des deux jours précédents, la troisième journée a connu le déroulement de deux modules de formation. Le premier module centré autour du choix et de la sécurisation du foncier a été développé par Me Oumarou OUEDRAOGO et Dr Rodrigue BAZAME. Là encore, après la présentation et l'interprétation des résultats du prétest, les formateurs se sont penchés sur le choix et la sécurisation du foncier en décortiquant les documents et prescriptions d'urbanisme dans le cadre de l'identification du foncier, la prospection foncière, les modes d'acquisition du foncier et la sécurisation du foncier.

En outre, Me OUEDRAOGO a relevé que le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) et le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou le Plan d'Occupation des Sols (POS) sont les documents d'urbanisme les plus utilisés dans les pays membres de l'UEMOA. En effet, le SDAU est un document de planification à l'échelle macro, révisé tous les 10 ou 15 ans. Il définit l'espace de la ville dans le temps. Quant au plan d'occupation des sols (POS), il permet de déterminer le choix du lieu d'aménagement et les règles d'usages du sol en fonction de la localisation et du voisinage. En guise de recommandation, Me OUEDRAOGO conseille d'identifier la zone avant de chercher la parcelle.

En dernier ressort, le formateur a abordé la question de la sécurisation du foncier dans le cadre d'un projet de promotion immobilière. Pour lui, cette sécurisation est un processus qui permet de s'assurer que tous les droits sur le foncier, quelles que soient leurs natures (pleine propriété, bail emphytéotique ou bail à construction), ne seront pas contestés et qu'ils seront confirmés par les autorités compétentes.

- Partage d'expériences

A la suite de l'animation du module 3, il a été entamé des exercices et travaux de groupes ainsi qu'une séance de partage d'expériences de deux acteurs de la promotion immobilière. Le premier acteur est M. Gilbert KAFANDO (SOSID IMMO), promoteur immobilier à Ouagadougou, Burkina Faso. Son expérience a porté sur un site de 62 ha situé à Ziniaré, ville située à 35 km de Ouagadougou. Le projet du promoteur est de lotir l'espace du site afin de dégager 912 parcelles d'environ 300 m² avec 312 parcelles pour les propriétaires terrains. Il a aussi l'objectif de dégager au moins 600 parcelles pour SOSID IMMO SA pour la construction de logements sociaux à prix abordable et logements en auto construction suivant un cahier de charges. Les coûts d'acquisition des différents produits immobiliers varient de 8 à 24 millions FCFA. Cinq (5) années (2017-2022) ont été nécessaires pour voir l'aboutissement du projet. Le coût total de l'opération est estimé à 2,5 milliards de FCFA. L'opération de construction a duré deux (2) ans. Le financement se fonde sur l'emprunt auprès des banques. L'apport personnel est estimé à 200 millions de FCFA et l'immobilisation financière est de 800 millions de FCFA. Au titre de ce projet, les difficultés rencontrées portent sur la lourdeur administrative ainsi que l'instabilité des textes, des difficultés qui nécessitent la mise en place d'un guichet unique. Par ailleurs, le risque est majeur, car après un coût élevé d'investissement, l'approbation n'est pas encore garantie par les services publics. Néanmoins, l'intégration du logement communautaire dans le projet a été fort appréciée par les participants.

Photo 4 : Séance de questions-réponses

La deuxième actrice à partager son expérience est Mme Yayou Khady Dia SAMBA, présidente de l'Union nationale des coopératives d'habitat du Sénégal. Selon l'actrice, l'union est la résultante de la mobilisation des ressources par les membres des coopératives, aujourd'hui au nombre de trois cent vint (320). L'union est alignée sur l'acte uniforme qui est équivalent à la promotion immobilière. Le ministère de l'habitat est la tutelle des coopératives. Les actions de la coopérative se fondent sur la solidarité. Par conséquent, elle est interdite de spéculation. Les préoccupations de la coopérative se rapportent à trois points : la disponibilité du foncier, la fiscalité appliquée et l'accès au financement. Par ailleurs, Mme SAMBA a fait remarquer que la tendance actuelle au Sénégal est à la transformation des coopératives agricoles en coopératives de l'habitat du fait de la dégradation de l'activité agricole.

Après le partage d'expérience, la journée s'est poursuivie avec la restitution en plénière des résultats des exercices de groupes, pour prendre fin avec le posttest.

2.4. Synthèse des activités de la quatrième journée : Jeudi 23 Juin 2022

Les formateurs M. Somahila SAWADOGO et Dr Mayoro DIOP ont démarré les travaux de la quatrième journée par la présentation et l'interprétation des résultats du prétest du 4e module axé sur le financement du projet immobilier. En outre, ce module avait pour objectif de décrire les principales études nécessaires pour la conceptualisation d'un projet viable et rentable à même d'obtenir des financements auprès des partenaires financiers.

Photo 5 : Des participants au jour 4 de la formation

La première intervention du jour a été faite par M. SAWAGOGO. Il a entretenu les participants sur les principales études requises pour le financement d'un projet immobilier, les mécanismes de financement de la réalisation d'un projet immobilier, les principes de base du crédit habitat, la problématique du financement des projets immobiliers et les risques financiers liés à la réalisation d'un projet immobilier. Pour ce faire, il a exploré quelques exemples de stratégies de financement des ménages à revenus faibles et a fait remarquer que la réalisation d'un projet immobilier ne passe pas forcément par les banques. Cependant, pour avoir l'aval d'une banque pour un projet immobilier, trois (3) concepts majeurs sont déterminants : la sécurité foncière, le titre foncier et l'accessibilité à la pleine propriété. Pour M. SAWAGOGO, le projet d'investissement est une idée qui consiste à affecter des ressources de façon optimale pour ce que l'on veut réaliser (quoi, où, quand ?) et les étapes nécessaires du financement d'un projet immobilier passent par : 1) l'étude de marché, 2) l'étude technique, 3) l'étude financière, 4) le plan d'affaire. Toutefois, il relève qu'il existe une faible implication des banques dans le financement du logement abordable. Du point de vue des banques, les logements sociaux déclarés par les autorités politiques sont un effet d'annonce ; mais l'effectivité est plus complexe. Pour pallier toutes ces contraintes, le formateur recommande de diversifier les partenaires y compris les fournisseurs de matériaux de construction. En effet, la garantie ne rembourse pas le crédit, elle rassure et le titre mère n'est pas suffisant pour une banque, car il n'est pas facile de s'en débarrasser.

Par ailleurs, il mentionne que le rôle de la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) a été invité dans les stratégies de financement du logement comme un établissement financier constitué sous forme de société anonyme avec un Conseil d'Administration. Il s'avère que la CRRH se réfère tout comme les banques aux pièces que sont : 1. Le titre foncier, 2. L'hypothèque ; mais ce dernier doit être remplacé par le titre foncier dans un délai de 3 ans. Pour finir, il évoque le mécanisme de financement par la banque qui est tel que la banque veille surtout sur la discipline à l'épargne du client sur un terme d'au moins 2 à 3 ans. Avec ces exigences, disposer d'un siège devient incontournable et est assez révélateur du sérieux de l'institution qui recourt à la banque.

Après les échanges, des expériences de financement de la promotion immobilière dans quelques pays ont été présentées par les formateurs de la session. Il s'agit des pays suivants : Tunisie, Mali, Niger, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Sénégal et Burkina Faso.

En guise de points communs aux expériences pays, l'on retiendra qu'il y a toujours l'intervention de l'Etat et des banques étatiques, l'aide / fonds au logement, la faiblesse de l'épargne des bénéficiaires et l'insuffisance du cadre règlementaire.

Les risques sont nombreux et de divers ordres et s'adressent aux divers acteurs. Il s'agit entre autres des risques de marché, des risques de solvabilité des clients, des risques de crédit ou risques de contrepartie, des risques opérationnels, des risques de mise en œuvre, des risques de réputation, des risques administratifs et des risques pays. La recommandation est donc de continuer à innover en quête de meilleures solutions face entre autres au marché, la solvabilité, etc.

Après M. SAWADOGO, ce fut le tour de Dr Mayoro DIOP qui a entretenu les participants sur les indicateurs financiers. Il a organisé sa séance en deux phases dont la première fut un partage d'expérience sur les difficultés d'accès aux ressources pour le financement des projets immobiliers dans chaque pays. Quant à la deuxième phase, elle a été plus pratique et a permis de calculer les indicateurs financiers en proposant un projet immobilier avec des données fictives. Elle a permis également aux participants de s'exercer à l'arbitrage entre plusieurs projets d'investissement. La restitution des différents résultats en plénières et le posttest ont clos les activités de cette quatrième journée.

2.5. Synthèse des activités de la cinquième journée : Vendredi 24 Juin 2022

La cinquième journée a été ponctuée par l'animation du dernier module de formation et la présentation du CEH. Ainsi, la première partie du module, animée par M. SOUBEIGA, portait sur les conditions préliminaires, l'idée de projet, l'identification du foncier, les études de faisabilité, la pré commercialisation, le marketing des produits immobiliers, la réalisation du projet immobilier et la livraison des produits immobiliers. Il entama sa présentation par quelques mises au point qui stipulent que promoteur immobilier est différent de l'Etat et par conséquent chacun doit rester dans son rôle. Il indique également que vis-à-vis d'un acquéreur, il faut sécuriser,

valoriser et privilégier celui qui va intégrer la maison. Pour lui, le concept de domotique vient élever le challenge pour le promoteur immobilier. Il s'agit donc d'apporter du confort, de la sécurité et des économies d'énergie. Dès lors, l'erreur à ne pas commettre serait de rendre le promoteur immobilier comptable de la qualité du bâti. Ce qui commande que le promoteur immobilier s'appuie sur un service technique, qui, lui-même, est assuré. Aussi les promoteurs sont-ils interpelés sur l'image utilisée pour la vente. Cela peut être une préoccupation contractuelle où des acquéreurs peuvent s'y référer pour revendiquer le même niveau de confort affiché. C'est le contrat qui doit servir de support pour toutes les parties.

Faisant suite à l'intervention de M. SOUBEIGA, Pr RAYNAUD a axé sa communication sur le montage et la gestion du projet immobilier : les 8 domaines du montage de projet, les outils pour un logement abordable et les défis de la gestion des risques. Développant le module, le Pr RAYNAUD a rappelé qu'un projet immobilier est toujours un prototype. Contrairement aux autres domaines de la gestion, il n'y a pas de modèle fixe pour le projet de construction. Que ce soit les contextes politique, économique, institutionnel, foncier, social, tous diffèrent d'un projet à l'autre. Bien que chaque promoteur soit porteur d'un savoir-faire particulier et d'une expérience propre, il reste important de définir des repères sous la forme d'étapes habituellement retrouvées pour réussir la réalisation des projets immobiliers.

Outre les huit domaines du montage de projet, il a également abordé les risques, internes ou externes, interreliés entre eux, et qui constituent autant des menaces que des opportunités et touchent tous les secteurs. D'où l'importance pour tout projet de commencer par identifier les risques, les hiérarchiser avant d'en discuter en atelier ou en comité des parties prenantes à l'opération immobilière pour les partager et pouvoir les mitiger. En réponse aux préoccupations des participants, le formateur établit une relation d'équivalence entre le logement abordable et l'immobilier innovant. Le défi à ses yeux est de s'assurer de la juste destination du logement aux personnes/ménages cibles.

Après avoir évoqué quelques approches qui traitent de la question du logement abordable, M. SOUBEIGA a situé le rôle des acteurs pour des logements abordables en distinguant les acteurs publics qui sont les autorités publiques, les promoteurs immobiliers et les ménages. La séance a été également achevée par des exercices. La suite de la journée a été consacrée à la présentation du CEH, qui a suscité un intérêt particulier depuis le début des travaux. Cette présentation a été faite par le coordonnateur de la formation, Dr Moussa BOUGMA.

Photo 6 : Intervention de M. Soubeiga sur le montage et la réalisation d'un projet immobilier

2.6. Synthèse des activités de la sixième journée : Samedi 25 Juin 2022

• Conférence-débat

La dernière journée a été marquée par plusieurs activités bien que l'ensemble des modules ait déjà été déroulé. En effet, dès 8h 00, les participants ont été invités à faire leur examen de test de Covid19 pour ceux qui le désiraient. Cette activité a été suivie d'une conférence-débat qui a porté sur le droit au logement/logement abordable et animée par M. Jesus SALCEDO; Dr Mathias SPALIVIERO et Dr Gora MBOUP, avec Yombi OUEDRAOGO comme modérateur.

Intervenant en premier, M. Jesus SALCEDO a entretenu l'assistance sur le thème : Droit au logement/abordable et durable. Dans son intervention, il a abordé plusieurs points tels que les défis du logement, l'agenda international et le mandat d'ONU-Habitat, la définition du logement, quelques exemples de travail de l'ONU-Habitat et quelques messages clés. A la suite de celui-ci, Dr Mathias SPALIVIERO, à son tour, s'est appesanti sur la préoccupation du logement qui doit prendre en considération le milieu de résidence (urbain/ rural), le modèle de construction et la question financière avant de céder la place à Dr Gora MBOUP. Dans son intervention, Dr MBOUP a rappelé que le CEH permet de cerner les préoccupations du logement à travers les indicateurs définis car visant les agendas majeurs comme le nouvel agenda urbain. Après ces communications, les participants ont partagé leurs préoccupations avec les intervenants pour clore la séance de conférence-débat.

• Cérémonie de remise des attestations

La première session de formation du CEH a pris fin comme prévu le samedi 25 juin 2022 à Palace Hôtel par la remise d'attestations et les mots de clôture du directeur de l'ISSP, le Pr Abdramane Soura, et du représentant du Directeur de Cabinet du Commissaire chargé du département de l'Aménagement du Territoire communautaire et des Transports, M. Pap Seck.

Pour la remise des attestations, un cérémonial innovant a été concocté par le coordonnateur de la formation, Dr Moussa Bougma. Pour ce faire, une écharpe et un bonnet (de chef), en tissu Faso Danfani, et à l'effigie du CEH, ont été confectionnés pour chaque participant (e), et la remise d'attestation s'est faite sur un fond sonore. Le scénario consistait pour chaque participant(e) à rejoindre le podium (où il est appelé par un de ses camarades participants) en esquissant des pas de danse. Il est reçu par son camarade participant, qui le coiffe de son écharpe et de son chapeau avant de lui remettre son attestation. Le récipiendaire donne ses impressions et ses recommandations sur la formation, avant d'appeler, à son tour, un autre camarade participant, qu'il coiffe des mêmes attributs et lui remet son attestation. Pour réussir le scénario, c'est le directeur de l'ISSP qui a ouvert le bal, appelé, lui, par le coordonnateur de la formation, Dr Moussa Bougma.

A la suite des participants, les formateurs présents et le comité d'organisation ont été distingués suivant le même scénario.

- Résumé des vœux et recommandations formulés par les participants

En recevant leurs attestations, les participants ont formulé des appréciations, des vœux et/ou des recommandations dont la quintessence est la suivante :

- Faire du benchmarking pour que le CEH soit connu et affiché comme le référentiel sous-régional en matière de formation sur le logement ;
- La démarche et la formation du CEH sont scientifiques et intelligibles ;
- Les participants sont les ambassadeurs dans les pays du CEH et se portent garants pour la prise en compte du logement idoine dans leur politique nationale ;
- Félicitations au CEH pour l'initiative ;
- Remerciements au CEH pour sa capacité d'écoute et sa souplesse et sa disponibilité dans la gestion de la formation et la compréhension des participants ;
- La formation d'un agent de la municipalité a permis d'avoir une meilleure compréhension de la promotion immobilière et surtout de comprendre que cela est une source d'entrée d'argent pour la commune lorsque la promotion immobilière se déroule dans les règles ;
- La formation vient satisfaire à une forte demande. L'ambiance de la formation fut très conviviale ;
- La formation est pertinente, y compris pour de grands professionnels ;
- Cette première promotion de la formation est une promotion fondatrice du logement social et abordable ;

- L'UEMOA salue la qualité des participants, la qualité des interventions, la qualité de l'organisation ;
- Le CEH est là, il faut juste mettre en œuvre ses activités ;
- Félicitations pour l'africanisation des formateurs qui ont fait montre d'une très grande compétence ;
- La qualité de la formation est totale dans un climat convivial ;
- Encouragements au groupement ;
- Sollicitation de la mise en place d'une plateforme de données pour le partage ;
- Attentes fortes pour la mise en place du master et du doctorat du CEH ;
- Cette formation du CEH développe l'ambition pour la recherche ;
- La diversité des formateurs (chercheurs et professionnels) et des participants est un très grand atout ;
- Le partage d'expériences est une grande valeur de la formation participante ;
- Une bonne qualité humaine observée lors de la formation à pérenniser ;
- Sollicite que la Guinée-Bissau soit un exemple dans les enseignements pour mieux la faire connaître ;
- Les participants seront les ambassadeurs du CEH ;
- Favoriser la poursuite du travail collaboratif entre participants ;
- Il faut relever le défi que les formations à venir soient encore meilleures malgré le niveau déjà élevé de la présente session ;
- Suggestion d'invitation dans les pays des autres collègues pour partager les expériences ;
- Accélérer la formation certifiante et diplômante.

Photo 7 : Remise d'attestations de participation

• Cérémonie de clôture

La remise des attestations a ainsi permis de mettre un terme à la formation par deux (2) interventions : celles du Pr Abdramane SOURA, et de M. Pap SECK.

Dans son intervention, Pr SOURA a exprimé sa satisfaction pour la réussite de la session, qui a mobilisé plusieurs personnalités de la sous-région, aussi bien chez les participants que chez les formateurs. En remerciant les membres du comité d'organisation pour l'énorme tâche abattue avec abnégation et amour, il a invité les membres du groupement à plus d'engagement et de responsabilité en ce qui concerne le projet CEH, afin qu'ils réussissent sa mise en œuvre selon les termes convenus avec les partenaires financiers. « Il s'agit d'un impératif pour chacun de nous car notre crédibilité et nos différents savoir-faire sont ici en jeu », a-t-il dit.

Quant à M. Pap Seck, il a, au nom du directeur de Cabinet du commissaire chargé du département de l'Aménagement du Territoire communautaire et des Transports de l'UEMOA, remercié l'ensemble des participants venus de l'espace communautaire. Il a aussi salué le travail des devanciers (dont le regretté Alioune Badiane) pour le travail de réflexion abattu pour asseoir le CEH. En exprimant, lui aussi, sa satisfaction pour la réussite de cette première formation du CEH, il a indiqué, en termes de perspectives, d'autres actions à venir dans le cadre de la mobilisation pour la cause du logement. Il s'agit notamment de la tenue prochaine de la deuxième session des universités de l'habitat à Lomé. Il a également fait mention de la réalisation de missions circulaires dans chaque pays pour produire un document communautaire et la collecte de bonnes pratiques en vue de leur partage.

• Visite d'un site de promotion immobilière

Après la cérémonie, les participants ont bénéficié de la visite d'un site de promotion immobilière à Loumbila (une localité située à environ 15 km de la ville de Ouagadougou). Cet exercice fut l'occasion pour ces derniers de comprendre et de partager l'expérience du Burkina Faso avec les autres pays. Après la visite, les participants ont regagné l'hôtel et se sont séparés sur des mots d'au revoir.

Photo 8 : Visite d'un site de promotion immobilière

3. Couverture médiatique de la formation

L'équipe de communication de l'ISSP a couvert, au jour le jour, la première formation de courte durée du CEH, tenue à Ouagadougou du 20 au 25 juin 2022, à Palace Hôtel. Elle produisait, à cet effet, deux (2) articles par jour. L'un en début de formation, indiquant les noms des différents intervenants, les thématiques à discuter et le programme de la journée. L'autre, pour évoquer la fin de la journée, en rappelant les thématiques abordées sous la direction des formateurs, qui ont effectivement rempli leurs plages horaires. L'agenda du jour suivant y était également annoncé.

Ces articles étaient publiés simultanément à travers les canaux de communication de l'ISSP, à savoir le site web, les pages Facebook et Twitter, ainsi que sur le site web du CEH. Ces publications ont donné les statistiques suivantes, à la date du 20 juin au 05 juillet 2022 :

Tableau 2 : Statistiques de l'audience de la couverture médiatique à la date du 20 juin au 05 Juillet 2022

Canal	Audience	Nombre
Facebook	Personnes touchées	20 385
	Likes	724
	Interactions	441
Twitter	Personnes touchées	463
Site ISSP	Personnes touchées	446

Cette audience vient s'ajouter à celles des médias locaux invités à la rencontre, notamment :

- BF1 : première télé la plus suivie dans les grands centres urbains du Burkina Faso;
- Lefaso.net : 60 000 visiteurs/jour ;
- Radio Oméga : 680 000 auditeurs/jour (Ouagadougou), et 3è radio la plus suivie au Burkina Faso ;
- Sidwaya : 10 mille exemplaires par tirage, 6 000 visiteurs/jour (site web).

Pour les différents liens et captures d'écran desdites publications (voir Annexe 5).

4. Evaluation de la Formation

Dans le but d'améliorer la prestation du CEH dans les prochaines sessions de formation, le comité de coordination a soumis des questionnaires à l'ensemble des acteurs pour recueillir leurs opinions et suggestions sur les différents aspects de la session. C'est une forme d'évaluation qui a porté aussi bien sur la formation que sur les aspects pratiques de l'organisation. Trois types de questionnaires ont été élaborés à cet effet et se présentent comme suit :

- Un questionnaire adressé aux participants ;
- Un questionnaire adressé aux formateurs ;
- Un questionnaire adressé aux logisticiens.

Les données des différents questionnaires ont été analysées et les lignes qui suivent présentent la synthèse desdits résultats.

4.1. Evaluation par les Participants

Les participants ont été invités à évaluer la formation à travers un questionnaire google forms auquel ils avaient accès à travers la plateforme en ligne de CEH. Ce questionnaire a été organisé en cinq (05) grandes lignes à savoir :

- Les attentes des participants en prenant part à la formation ;
- La communication entre organisateurs et participants, d'une part, et celle entre participants et formateurs, d'autre part ;
- L'organisation pratique de la formation ;
- Le contenu de la formation ;
- Les perspectives.

4.1.1. Caractéristiques des participants

Au total, 27 (sur 31) participants ont pu renseigner le questionnaire avec un taux de participation de 87,1 %. Trois (03) canaux donnaient accès à la formation à savoir la bourse complète, celle partielle et le financement personnel. Parmi les participants ayant renseigné le questionnaire, près de la moitié (46,2%) a eu accès à la formation à travers la bourse complète et un peu plus d'une personne sur trois (38,5%) l'ont été par le biais de la bourse partielle. Environ une personne sur dix (11,5%), parmi les participants, a pris part à la formation à travers un financement personnel. Le reste (3,8%) concerne un participant, qui, bénéficiant d'une bourse partielle, a été accepté sans frais supplémentaire.

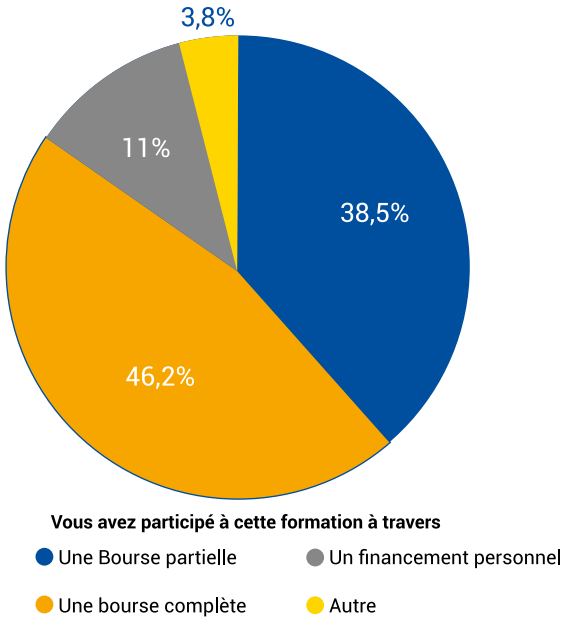

Figure 3 : Répartition (%) des participants selon leurs caractéristiques

Par ailleurs, un peu plus de deux personnes sur trois parmi les participants exercent dans le domaine du logement en tant que professionnels (48,1%) ou cadres de l'administration publique ou privée (29,6%). Environ un participant sur trois est dans l'immobilier en tant que gestionnaire (3,7%) ou promoteur immobilier (7,4%) et le reste des participants sont des universitaires ou coopérateurs (3,7%) ou des acteurs municipaux (7,4%).

4.1.2. Niveau de satisfaction par rapport aux attentes

Avant de décliner leurs opinions sur la satisfaction par rapport aux différentes attentes, les participants ont d'abord explicité leurs attentes en venant à la formation. Ces différentes attentes peuvent être regroupées en trois (03) grandes thématiques (promotion immobilière, projet immobilier, logement), dont la répartition se présente comme suit :

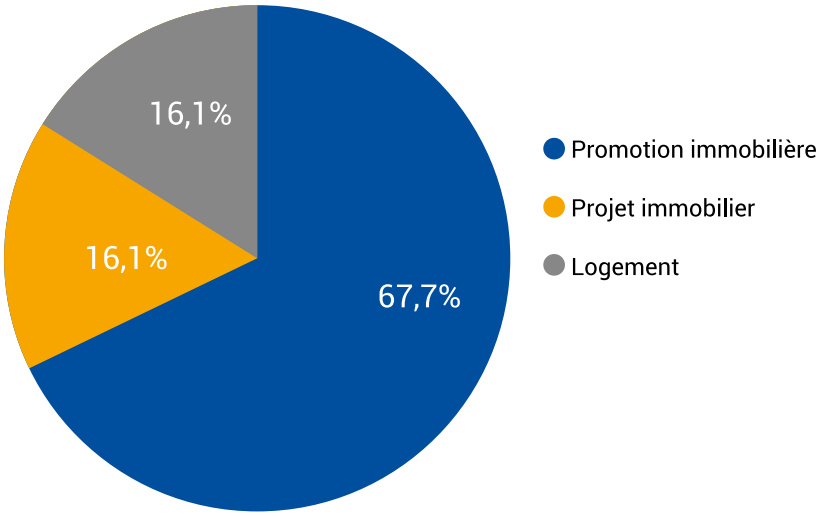

Figure 4 : Répartition (%) des Participants leurs attentes en venant à la formation

Les résultats indiquent qu'une grande partie des attentes concernent la promotion immobilière. Dans ce groupe d'attentes, les participants espèrent, à l'issue de la formation, maîtriser les concepts, les aspects et les étapes de la promotion immobilière. Aussi désirent-ils partager leurs expériences dans ce domaine et comprendre mieux le cadre formel et contextuel dans lesquels travaillent les professionnels du domaine. Ils ont également évoqué le besoin de mieux comprendre les garanties sécuritaires et judiciaires dans l'acquisition des terres aux fins de promotion immobilière. Pour ce qui est du projet immobilier, les attentes des participants se focalisent sur le financement, le montage, et la gestion dudit projet. Un autre groupe d'attentes non moins important est celui qui concerne le logement. Pour ce point, les participants désirent, au-delà de l'architecture, du cadre global et financier du logement, mieux comprendre sa production. Ils mentionnent également la problématique de la sécurisation du foncier et les mécanismes de financement. Enfin, dans ce groupe d'attentes, les participants souhaitent connaitre l'environnement régional (foncier, marché...) concernant l'immobilier et l'accès au logement social et abordable.

Pour évaluer le niveau de satisfaction des attentes ainsi décrites, trois aspects de celle-ci ont été considérés et soumis à leurs appréciations. Il s'agit de la satisfaction par rapport à leurs attentes et les niveaux d'utilité de la formation pour leurs carrières ainsi que pour leurs institutions. Les réponses des participants indiquent qu'ils sont tous satisfaits des trois aspects précédemment déclinés bien qu'elles comportent des degrés différents. En effet, sur l'ensemble des participants, environ 90% d'entre eux estiment être très satisfaits du niveau d'atteinte de leurs attentes, 70,4% d'entre eux trouvent cette formation très utile pour leur institution et 66,7 % d'entre eux pensent qu'elle est très utile pour leur carrière.

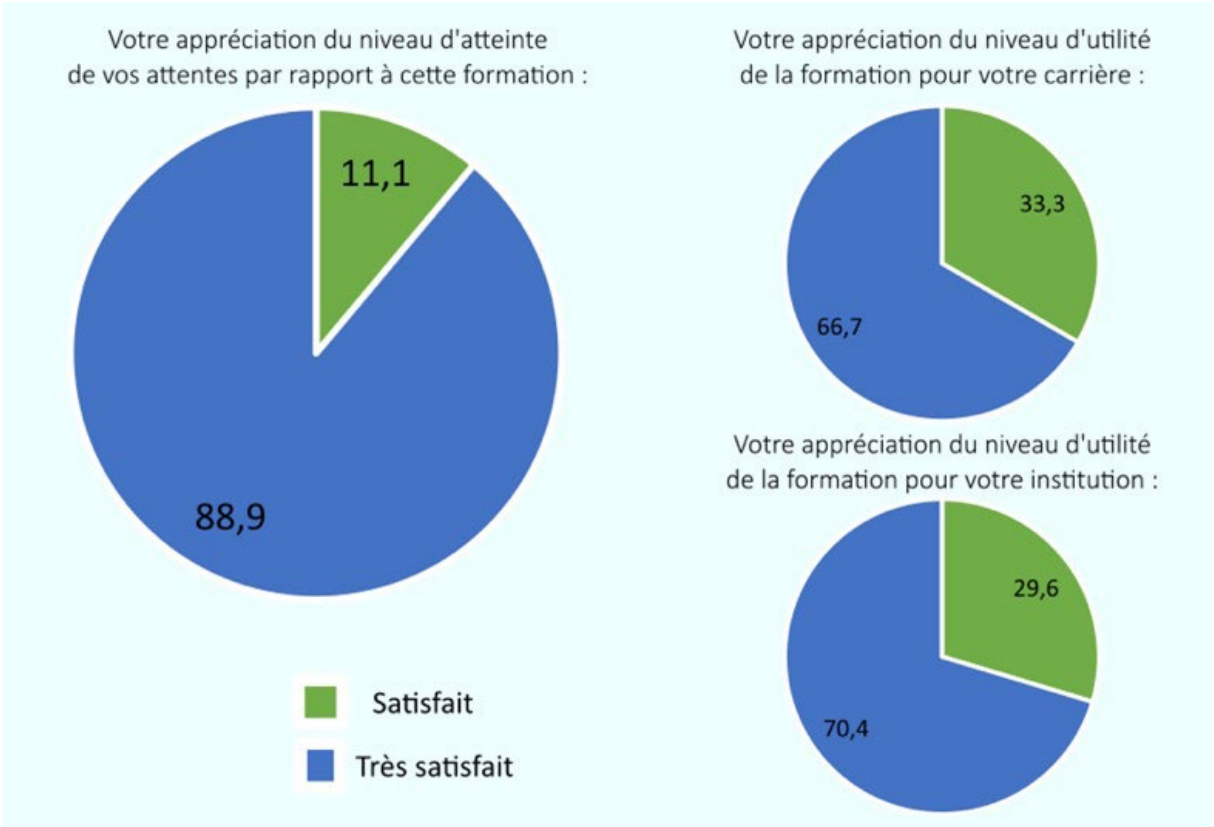

Figure 5 : Répartition (%) des participants selon le niveau de satisfaction relativement à leurs attentes

4.1.3. Niveau de satisfaction par rapport à la communication

A la question de savoir si les participants ont reçu les informations nécessaires à l'organisation de leur venue à Ouagadougou, plus de neuf personnes sur dix estiment que la communication a été globalement satisfaisante. Parmi eux, environ 70% affirment être tout à fait satisfaits de la communication avant leur arrivée à Ouagadougou. Quelques participants, soit 7,4%, ont décrié la communication, trouvant qu'elle a été trop faible.

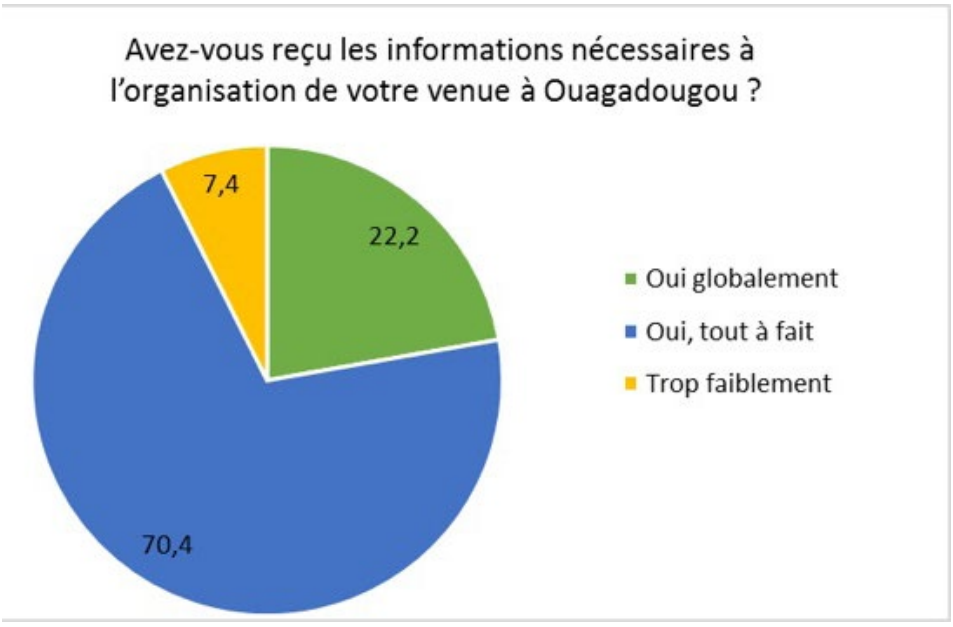

Figure 6 : Répartition (%) des participants selon le niveau de satisfaction par rapport à la communication

4.1.4. Niveau de satisfaction par rapport à l'organisation de la formation

Toute formation réussie passe par une bonne organisation pratique. Pour s'assurer du niveau de l'organisation au cours de cette formation, les participants ont été invités à donner leurs opinions sur celui-ci sur une échelle de quatre degrés allant de « Non pas du tout » à « Tout à fait » en passant par « Trop faiblement » et « Oui globalement ». Cette évaluation a porté sur l'organisation dans son ensemble avant de l'approfondir à travers la gestion du temps, la restauration et le lieu de la formation.

Les réponses montrent que la quasi-totalité des participants ont trouvé le niveau de l'organisation appréciable. En effet, plus de la moitié (59,3%) des participants a trouvé que l'organisation était tout à fait bonne dans l'ensemble et 37% qui l'ont trouvé globalement bonne. Bien que cette situation soit louable, on note que 3,7% des participants estiment que le niveau de l'organisation était trop faible au cours de la formation. Cet ordre d'appréciation a été également observé dans l'évaluation de la répartition du temps consacré à chaque thématique. Pour ce qui est de la restauration, 59,3 % des participants estiment que la prise des repas était tout à fait bien planifiée, leur permettant de profiter de manière optimale à la formation et 40,7% l'ont trouvé globalement bien planifiée. Cet ordre d'appréciation s'inverse lorsqu'il s'agit de la planification des pauses. Ainsi, 40,7% des participants trouvent cette planification tout à fait bien et 59,3% la trouvent bien dans l'ensemble. Lorsque l'appréciation touche les horaires, un peu plus de la moitié (55,6%) des participants la trouve globalement bien, le reste trouvant qu'elles étaient tout à fait bien. Le dernier aspect de l'organisation concerne les lieux de la formation. A ce niveau, près de quatre participants sur cinq (81,5%) ont trouvé que les lieux étaient globalement bons, 14,1% estiment qu'ils étaient tout à fait convenables et quelques-uns (3,7%), disent que les lieux n'étaient pas du tout bons.

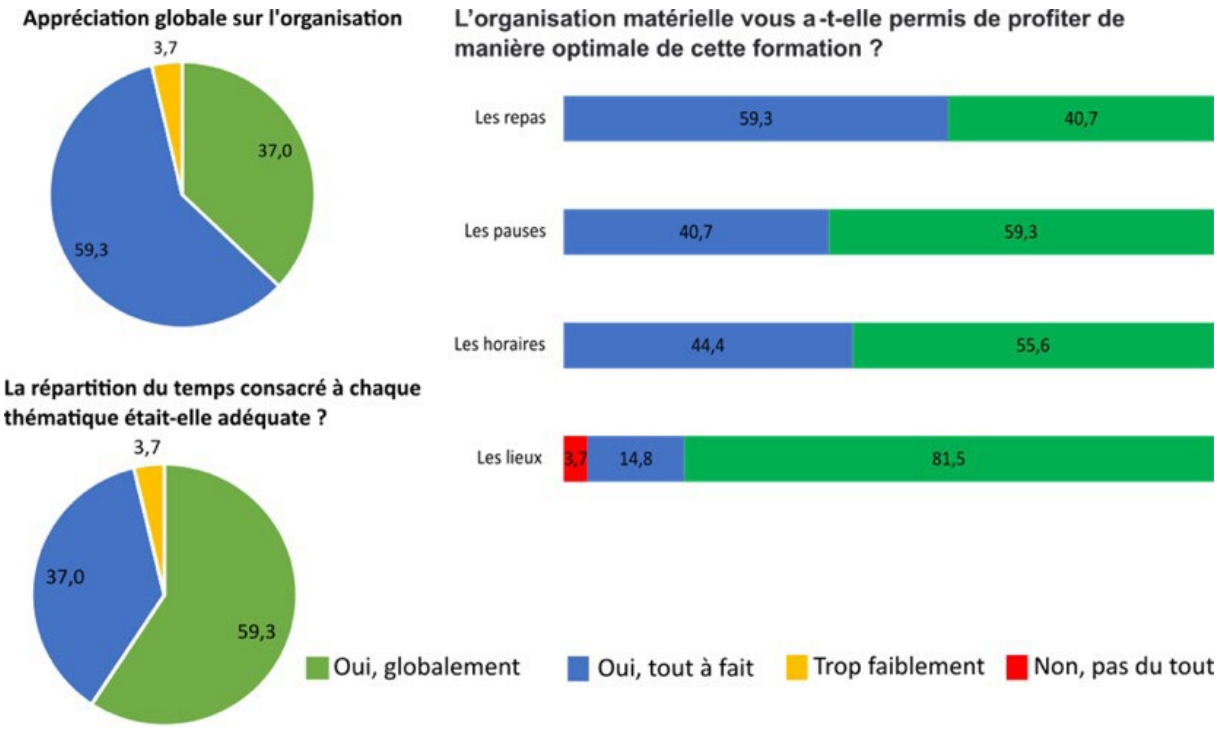

Figure 7 : Répartition (%) des participants selon le niveau de satisfaction par rapport à l'organisation matérielle de la formation

4.1.5. Niveau de satisfaction par rapport au contenu global de la formation

Afin de recueillir leur avis sur le contenu global de la formation, les participants ont été questionnés sur les thématiques telles que le niveau de satisfaction par rapport aux attentes, les compétences acquises, la capacité des formateurs ayant dirigé les modules, les matériels et les méthodes pédagogiques utilisées, la durée et le rythme de la formation. Pour chacun des aspects énumérés, les participants ont émis leur avis à travers une échelle à quatre degrés allant de « Très déçu » à « Très satisfaisant », les modalités intermédiaires étant « Déçu » et « Satisfaisant ». La même appréciation a été faite pour chacun des modules reçus lors de la formation.

Les résultats indiquent que l'ensemble des participants a trouvé le contenu de la formation satisfaisant dans tous ses aspects bien que cette appréciation varie d'un aspect à un autre. En effet, sur l'ensemble des huit (08) aspects de la formation évalués, plus de la moitié des participants a trouvé le contenu très satisfaisant pour cinq (05) aspects à savoir les capacités des formateurs à développer le sujet (81,5%), la conformité du programme avec les attentes des participants (63%), l'acquisition de nouvelles compétences par les participants (59,3%), la communication avec les animateurs (59,3%) et les éléments applicables dans le travail des participants (51,9%). La plus faible appréciation dans cette catégorie concerne le rythme de la formation avec une proportion de 22,2%.

Tableau 3 : Répartition (%) des participants selon leurs avis par rapport au contenu global de la formation

Dimensions évaluées	Très déçu	Déçu	Satisfait	Très satisfait	Total
Conformité du programme avec vos attentes	0,0	0,0	37,0	63,0	100
Acquisition de nouvelles compétences	0,0	0,0	40,7	59,3	100
Éléments applicables dans votre travail	0,0	0,0	48,1	51,9	100
Durée de la formation	0,0	0,0	66,7	33,3	100
Rythme de la formation	0,0	0,0	77,8	22,2	100
Communication avec les animateurs	0,0	0,0	40,7	59,3	100
Capacités des à développer le sujet	0,0	0,0	18,5	81,5	100
Matériels et méthodes pédagogiques utilisés	0,0	0,0	59,3	40,7	100

4.1.6. Attentes et Perspectives

Il a été demandé aux participants s'ils recommanderaient un de leurs amis ou collaborateurs à participer à une telle formation. A cette question, tous les participants ont répondu par l'affirmative.

Au terme des commentaires sur l'organisation de la formation, on peut retenir :

- Très bonne initiative à perpétuer ;
- C'est une formation qui est venue à point nommé. C'est très capital aujourd'hui avec la démographie poussée de l'Afrique. Une bonne promotion immobilière permettra une gestion rationnelle des terres ;
- Bonne organisation. Chapeau aux formateurs ;
- Bonne organisation, très bonne communication avant et pendant la formation ;
- Nous avons remarqué un accueil chaleureux et une disponibilité des formateurs ainsi que leur capacité d'écoute. Le respect du temps accordé à chaque module ;
- La création du CEH et l'organisation d'une telle activité est venue à son heure (pour illustrer je dirais que le texte était dans son contexte). C'était un rendez-vous du donner et du recevoir. Le CEH a abrité une excellence rencontre de par la qualité de son contenu et la qualité des ressources humaines ;
- Une formation très utile, formation d'actualité et les thématiques abordées étaient très

riches. Les organisateurs ont tout prévu et ont su gérer les quelques difficultés techniques ;

- Une très bonne appréciation de l'organisation pratique de la formation : participants ; formateurs ; organisateurs ont été bien sélectionnés et ont satisfait les objectifs visés

Les aspects de formation ou de recherche proposés par les participants dans les prochaines activités du CEH :

- Technologies de construction, le BIM (Building Information Modeling) et l'utilisation des matériaux locaux pour promouvoir le logement abordable dans l'espace UEMOA ;
- Qualité architecturale et enjeux des changements climatiques dans les projets immobiliers ;
- Aménagement du territoire et les défis du développement spatial urbain (gestion foncière, copropriété, gestion de l'étalement urbain, question du genre dans l'accès à la terre et/ou au logement, etc.) ;
- Sources de financements alternatifs à la banque classique pour la promotion du logement abordable (crowdfunding, coopératives d'habitats et autres fonds spéciaux) ;
- Métiers connexes à la promotion immobilière tels que l'expertise immobilière, l'entremise immobilière, la fiscalité immobilière ;
- Partenariat entre promoteurs immobiliers et les collectivités territoriales (municipalités).

4.2. Evaluation par les Formateurs

A travers le questionnaire qui leur a été soumis, les formateurs ont été invités à évaluer la formation sous l'angle de la communication, de l'organisation, du contenu de la formation, d'une part, et de faire des commentaires et des propositions pour une amélioration des formations futures, d'autre part.

4.2.1. De la communication

En donnant leurs opinions sur la façon dont les informations nécessaires à l'organisation de la formation leur sont parvenues, une très grande partie des formateurs (83,3%) estime être tout à fait satisfaits de la communication à leur égard. Les autres (16,7%) déclarent être globalement satisfaits de cette communication.

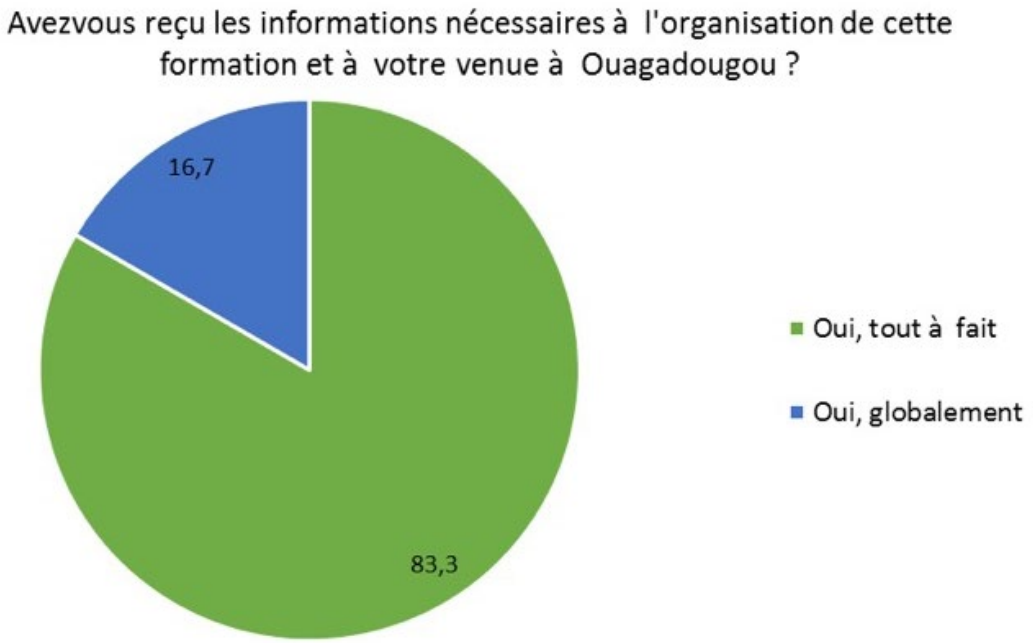

Figure 8 : Répartition (%) des formateurs selon leurs avis par rapport à la communication

4.2.2. De l'organisation

Tout comme dans le cas de la communication, les formateurs déclarent être satisfaits de l'organisation. Ainsi, la majorité des formateurs estiment être tout à fait satisfaits de l'organisation dans tous ses aspects avec des proportions allant de 80% pour les lieux à 60% pour les horaires. Les aspects le sont à 75% et 67%, respectivement pour les repas et les pauses.

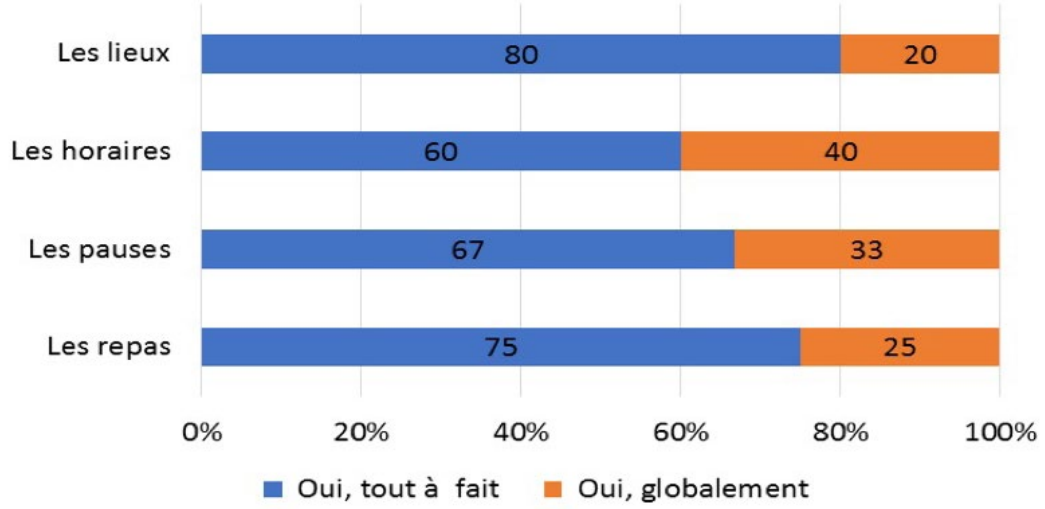

Figure 9 : Répartition (%) des formateurs selon leurs avis par rapport à l'organisation de la formation

Par ailleurs, l'ensemble des formateurs a estimé que le nombre d'heures totales attribué à la formation et sa répartition entre chaque module était adéquate par rapport aux résultats d'apprentissage attendus tout en plaidant pour une augmentation du temps pour les fois à venir.

4.2.3. Du contenu de la formation

L'évaluation du contenu de la formation a été faite sur une échelle à quatre (04) degrés allant de « Très déçu » à « Très satisfaisant » en passant par « Déçu » et « Satisfait ». Les résultats indiquent deux groupes de formateurs nettement distincts. Le premier groupe déclare être satisfait du contenu de la formation dans tous ses aspects et concerne 20% des formateurs. Le deuxième groupe, avec une proportion de 80%, estime que le contenu de la formation est très satisfaisant dans tous ses aspects.

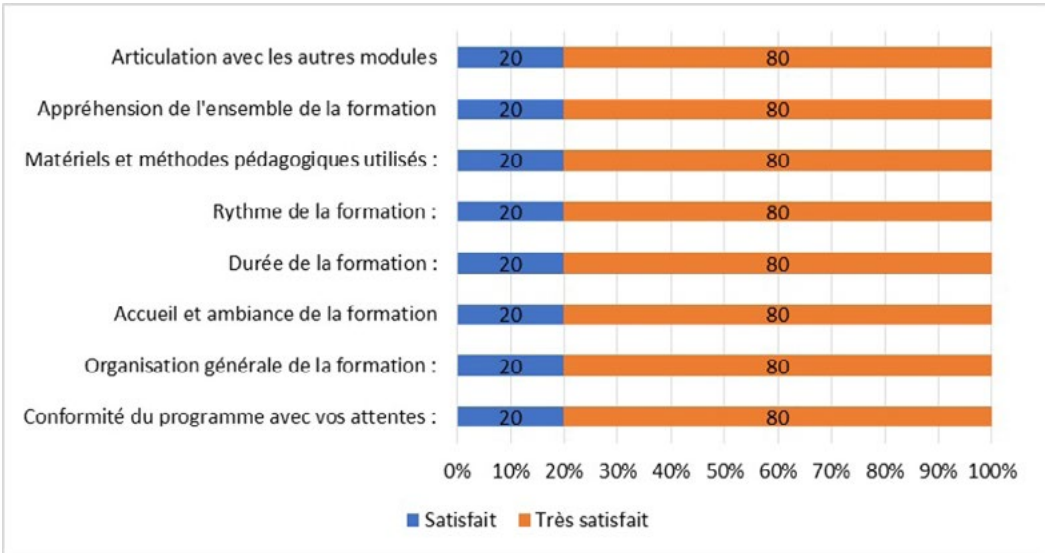

Figure 10 : Répartition (%) des formateurs selon leurs avis par rapport au contenu de la formation

En termes de propositions et de commentaires, les formateurs remarquent que cette première formation se voulait plutôt «généraliste». De ce fait, ils ont formulé quelques recommandations pour les formations futures qui se présentent comme suit :

- Cibler des thématiques avec plus de temps pour les développer en détail ;
- Organiser une session de formation sur l'aménagement du territoire et la gestion foncière ;
- Augmenter la durée de la formation ;
- Elaborer un rapport global sur les préparatifs et le déroulement de la formation afin de capitaliser les leçons en vue des futures sessions ;
- Donner plus de temps au travail préparatoire pour chaque module avant la formation proprement dite.

4.3. Evaluation par les Logisticiens

A l'image des points précédents, la logistique lors de la formation a été également évaluée à travers une échelle à quatre degrés. Les modalités de réponses varient de « Non pas du tout » à « Oui, tout à fait » en passant par « Trop faiblement » et « Oui globalement ». L'évaluation a consisté à énumérer les tâches effectuées par les responsables de la logistique avant de recueillir leurs opinions sur la manière dont ils ont reçu les informations nécessaires préalables à l'organisation de la formation. En outre, les responsables ont été invités à indiquer les informations qu'ils souhaiteraient détenir pour la bonne marche de l'organisation ainsi que des suggestions pour l'amélioration des formations futures.

Evoquant les tâches effectuées, les responsables ont mentionné essentiellement l'organisation des déplacements des formateurs et participants (33,3%), la restauration des participants et formateurs à travers les pause-café et repas (16,7%) et l'assistance technique et logistique (50%)

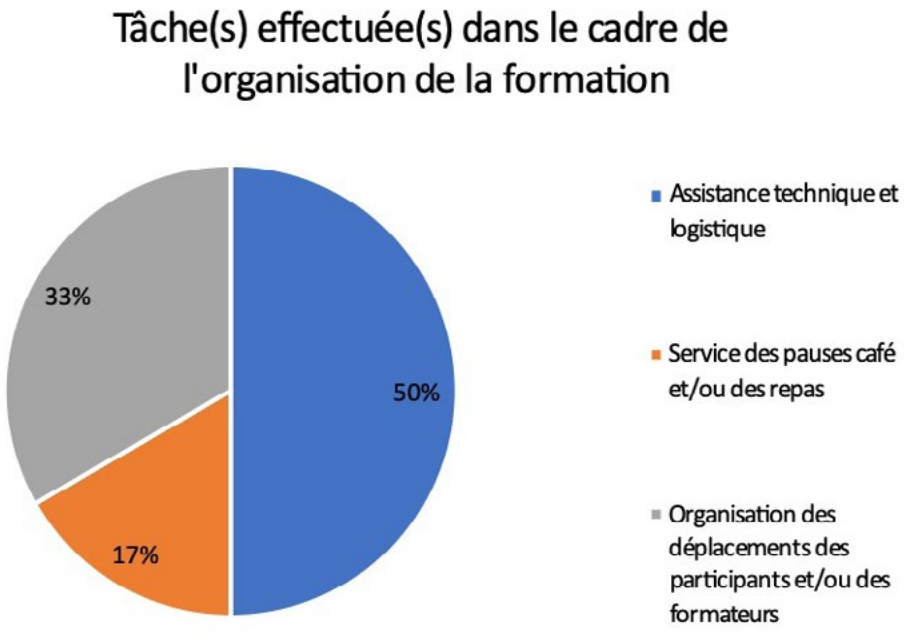

Figure 11 : Répartition (%) logisticiens selon leurs avis en fonction des tâches

Pour ce qui est de la réception des informations nécessaires préalables à l'organisation de la formation à temps, tous ceux qui ont participé à la logistique estiment qu'elle était tout à fait bonne.

En termes de suggestions, il a été proposé d'intégrer des hôtesses dans le but d'alléger le travail de la coordination.

Conclusion

Cette session de formation de courte durée, première du genre, organisée par le CEH, avait pour but de fournir aux participants venus des huit (08) pays de l'espace UEMOA, les fondements théoriques et pratiques de la notion de promotion immobilière à travers ses principes généraux et son rôle dans le secteur du logement dans l'espace UEMOA. Durant cette période, les formateurs ont dispensé six modules. A cela s'ajoutent le partage d'expérience d'un promoteur immobilier et d'une responsable de coopérative d'habitat, une conférence-débat suivie de la visite d'un site de promotion immobilière. L'évaluation globale de cette formation relève une grande satisfaction aussi bien au niveau des participants, des formateurs que des logisticiens. L'équipe du CEH a été félicitée et encouragée à maintenir le flambeau pour les prochaines activités. En plus des recommandations proprement dites, les quelques observations faites par les participants, les formateurs et les logisticiens tiennent lieu de suggestions pour une amélioration des futures sessions de formation. L'équipe de coordination les prendra en compte dans la mesure du possible pour plus d'efficience des futures formations.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES FORMATEURS RETENUS

Titre du Module	Formateurs
Module Introductif : Cadre conceptuel pour promouvoir le logement abordable et décent dans la zone UEMOA	Mboup GORA Mansour Mane Komi Ameko AZIANU
Module 1 : Présentation de la Promotion Immobilière	Léon-Paul TOE Pegdwendé Aimé C. SOUBEIGA Rodrigue BAZAME
Module 2 : Cadre Juridique et Règlementaire de la Promotion Immobilière	Oumarou OUEDRAOGO Ibrahima NDIAYE
Module 3 : Choix et Sécurisation du Foncier	Véré Marcellin DAKOUO Oumarou OUEDRAOGO Rodrigue BAZAME
Module 4 : Financement du Projet Immobilier	Somahila SAWADOGO Mayoro DIOP
Module 5 : Montage et Réalisation de Projets Immobiliers	Pegdwendé Aimé C. SOUBEIGA Michel Max RAYNAUD
Conférence-Débat : Exposé de ONU-Habitat sur le droit au logement/logement abordable	Jesus SALCEDO Mathias Spaliviero Mboup GORA

ANNEXE 2 : PROCÈS-VERBAL DE DÉLIBÉRATION DES CANDIDATURES

Procès-Verbal de délibération de la Sélection de Candidat(e)s à la Formation Courte Durée « Formation introductive à la promotion immobilière : principes généraux et rôle dans le secteur du logement dans l'espace UEMOA » Session de Juin 2022.

A la date du Mercredi 01 Juin 2022 de 14h à 16h 30 mn, s'est tenue dans le bureau du Directeur de l'ISSP une rencontre ayant pour objet de délibérer sur la liste des candidat(e)s à retenir pour la formation de courte durée « Formation introductive à la promotion immobilière : principes généraux et rôle dans le secteur du logement dans l'espace UEMOA », Session de Juin 2022. Cette réunion s'est tenue en hybride dont quatre (04) membres du jury en ligne et cinq (05) en présentiel.

Sur un total de 112 Candidatures, il s'est agi de sélectionner les meilleures candidatures pour l'attribution des 15 bouses complètes, de 10 bourses partielles et de celles prenant en charge leur formation.

Etant donné que la formation se déroulera dans la ville de Ouagadougou au Burkina Faso, le jury a décidé de :

- Repartir les bourses complètes entre les candidatures des sept (07) pays de l'UEMOA à l'exception des candidatures du Burkina Faso. Sur cette base, chaque pays avait droit à deux (02) bourses complètes et la dernière bourse serait attribuée à une candidature du pays qui a le nombre le plus élevé de candidatures ;
- Attribuer au moins une bourse complète à la gente féminine de chaque pays conformément à l'appel à candidature qui encourageait les candidatures féminines ;
- Attribuer au minimum cinq (05) bourses partielles aux candidatures du Burkina Faso et répartir les 5 autres bourses aux autres pays restants.
- Attribuer les bourses restantes des pays dont le nombre de candidatures est inférieur au nombre de bourse attribuables, aux autres pays en tenant compte de la supériorité du nombre de candidatures en question. C'est le cas d'une bourse complète et d'une bourse partielle qui devraient revenir à la Guinée-Bissau et d'une bourse partielle qui devrait revenir au Mali, mais ces deux pays n'avaient plus de candidatures.
- Attribuer les bourses de façon à faire participer autant que possible des candidatures exerçant dans le secteur public, l'administration locale et le secteur privé.

La répartition des candidatures par pays est ainsi qu'il suit :

Pays	Nombre de candidatures
Bénin	11
Burkina Faso	47
Côte d'Ivoire	5
Guinée-Bissau	1
Mali	2
Niger	8
Sénégal	24
Togo	12
Candidats Résidents Hors-UEMOA	2
Total	**112**

Tenant compte des critères cités ci-dessus et des critères d'éligibilité généraux tels que l'état du dossier de candidature, le niveau d'études, la pertinence du domaine d'étude, l'expérience professionnelle, la lettre de motivation, le jury a décidé à l'unanimité et sous réserve d'un contrôle approfondi, d'accepter les candidatures suivantes, selon les catégories (i) bourse complète, (ii) bourse intermédiaire et (iii) financement personnel, à la formation « Formation introductive à la promotion immobilière : principes généraux et rôle dans le secteur du logement dans l'espace UEMOA » Session de Juin 2022 :

I LISTE DES CANDIDATURES RETENUES

N°	Nom	Prénoms	Sexe	Pays	Type de Bourse
01	AGUETON	Senou Jaurès	M	Bénin	Bourse Partielle
02	ALI IDRISSOU	Yasmine Koladé Agnikè	F	Bénin	Bourse Complète
03	DAH HLOHOUNNON	Soyémon Brice	M	Bénin	Bourse Complète
04	HINSON YOVO	Marlene Olufemi	F	Bénin	Bourse Complète
05	KOUASSI AGBOKPANZO	Gérard	M	Bénin	Financement Personnel
06	NOUNAWON	Akpakpa	M	Bénin	Financement Personnel
07	BALMA	Simon Joseph	M	Burkina Faso	Bourse Partielle
08	COUBOURA/ILBOUDO	Sidnoma Christelle	F	Burkina Faso	Bourse Partielle
09	HIEN/TRAORE	Brigitte	F	Burkina Faso	Bourse Partielle
10	KAFANDO	Gilbert	M	Burkina Faso	Bourse Partielle
11	LOUGUE	Hakidou	M	Burkina Faso	Bourse Partielle
12	ILBOUDO	W. Romain	M	Burkina Faso	Financement Personnel
13	KAFANDO	Bila	M	Burkina Faso	Financement Personnel
14	KAFANDO	Palingwende Florentin	M	Burkina Faso	Financement Personnel
15	OUENA	Windbisda Jérémie	M	Burkina Faso	Financement Personnel
16	SANFO	Rihanata	F	Burkina Faso	Financement Personnel
17	COULIBALY	Zakaria	M	Côte d'Ivoire	Bourse Complète
18	DIARRA	Seydou	M	Côte d'Ivoire	Financement Personnel
19	OTRO	Leon Jacques Djegna	M	Côte d'Ivoire	Bourse Complète
20	OURA	Kouadio Raphaël	M	Côte d'Ivoire	Bourse Partielle
21	TOHOULI	Thibaut Achille	M	Côte d'Ivoire	Financement Personnel
22	DA SILVA MALU	Luis Miguel		Guinée Bissau	Bourse Complète
23	KANTE	Fabou	M	Mali	Bourse Complète
24	KEITA	Issa Makan	M	Mali	Bourse Complète

N°	Nom	Prénoms	Sexe	Pays	Type de Bourse
25	KARIMOUN	Ibrahim	M	Niger	Bourse Partielle
26	LOUIS BERNAZOU	Odette dite Hadizatou	F	Niger	Bourse Complète
27	SOUFIANOU	Zabeirou	F	Niger	Bourse Complète
28	ADJA MARAME PENDA	Seck Adja	F	Sénégal	Bourse Complète
29	DIALLO	Souleymane	M	Sénégal	Bourse Complète
30	SAMBA	Yayou Khady Dia	F	Sénégal	Bourse Complète
31	NGOM	Cheikh Ahmadou Bamba	M	Sénégal	Bourse Partielle
32	ADADE	Adjovi Monique	F	Togo	Bourse Complète
33	NAYO	Ezoba	M	Togo	Bourse Complète
34	KATABALE	Koffi Panafei	M	Togo	Bourse Partielle
35	AMOUZOU	Kokou Marc	M	Togo	Financement Personnel
36	HOUNOU	Emiliano Koffi	M	Togo	Financement Personnel

Arrêtée la présente liste à trente-six (36) Noms

II LISTE D'ATTENTE PAR TYPE DE BOURSE

N°	Nom	Prénoms	Sexe	Pays	Type de Bourse
1	OKE	Jérôme Oscar	M	Bénin	Bourse Complète
2	VICHEMEY	S.Gildas Samson G.	M	Bénin	Bourse Complète
3	BOGNOUNOU	Pauline	F	Burkina Faso	Bourse Partielle
4	DABIRE	Tiereyaon Rita	F	Burkina Faso	Bourse Partielle
5	SIBIRI	Dirissa	M	Burkina Faso	Bourse Partielle
6	SOULAMA	Sassiemike Ousmane	M	Burkina Faso	Bourse Partielle
7	SADDA NOMAO	Abdoul Moumouni	M	Niger	Bourse Complète
8	SOUMANA MAGAWATA	Ali	M	Niger	Bourse Complète
9	GUEYE	Amy	F	Sénégal	Bourse Complète
10	NIANG	Ndongo	M	Sénégal	Bourse Complète
11	MBAYE	Papa El Hadji Mayacine	M	Sénégal	Bourse Partielle
12	CASSAMA	Ensa	M	Togo	Bourse Complète
13	KITI	Kossi	M	Togo	Bourse Complète

Arrêtée la présente liste à treize (13) Noms

Liste de présence à la délibération

- **Pr Abdramane Soura**
- **Pr Michel Max Raynaud**
- **Dr Moussa Bougma**
- **Dr Gabriel Sangli**
- **Dr Aly Timera**
- **Dr Rodrigue Bazame**
- **Yombi Ouédraogo**
- **Koumakh Ndour**

ANNEXE 3 : LISTE DE PRÉSENCE DES PARTICIPANTS

LISTE DE PRESENCE

	Nom	Prénom (s)	Email	Pays de résidence	Institution de rattachement	Pour signature
1.	KARIMOUN	Ibrahim	ibra.karimoun@gmail.com	Niger	BATE International	
2.	OUENA	W. Jérémie	notaire.ouena@gmail.com	Burkina Faso	Notaire	
3.	AGUETON	Sénou Jaurès	sagueton90@gmail.com	Bénin	CBGC	
4.	HIEN/TRAORE	Brigitte	hien_brigittraore@hotmail.fr	Burkina Faso	Programme National de construction de logement (PNCL)	
5.	COUBOURA/ ILBOUDO	S. Christelle	christelle.ilboudo@gmail.com	Burkina Faso	DGUVT/MUAFH	
6.	NIKIEMA	Judicaëlle	lejeunecomptable@gmail.com	Burkina Faso	Chef comptable à SAHA Immobilier	
7.	AMOUZOU	Kokou Marc	amouzoukokoumarc228@gmail.com	TOGO	Société Immobilier DZIFA SARL	
8.	KANTE	Fabou	aicg_aicg@yahoo.fr	Mali	Chef d'entreprise AICG-SOMADENI	
9.	KEITA	Issa Makan	issamakankeit@gmail.com	Mali	Enseignement et recherche	
10.	KAFANDO	Bila	kafandobila@yahoo.fr	Burkina Faso	Barka SAS	
11.	DA SILVA MALU	Luis Miguel	engluism@hotmail.com	Guinée Bissau	Ministère des travaux public, habitation	
12.	KAFANDO	Gilbert	gilbertkf2016@yahoo.fr	Burkina Faso	SOSID Immo SA	
13.	KAFANDO	P. Florentin	flokafando@yahoo.fr	Burkina Faso	SAHA Immobilier	
14.	LOUGUE	Halidou	halidoulougue95@yahoo.com	Burkina Faso	CEGECI	
15.	BALMA	Simon Joseph	ba_sijo@yahoo.fr	Burkina Faso	SP-PNL/MUAFH	
16.	SARR	Mame Abdoulaye	masarr@uemoa.int	Burkina Faso	DAT/DATC/UEMOA	
17.	DIALLO	Souleymane	dialojules@gmail.com	Sénégal	Ministère Urbanisme/PCLSCB	

	Nom	Prénom (s)	Email	Pays de résidence	Institution de rattachement	Pour signature
18.	NGOM	Cheikh Ahmadou Bamba	bamba2030@hotmail.fr	Sénégal	Ministère des Finances DGD	
19.	SAMBA	Yayou Khady Dia	yayoukhady06@yahoo.fr	Sénégal	DGCH/MULHP	
20.	COULIBALY	Zakaria	zakcoul0@gmail.com	Côte d'Ivoire	Mairie de Bouaké	
21.	OURA	Kouadio Raphaël	ouranien@yahoo.fr	Côte d'Ivoire	Université Alassane Ouattara (Bouaké)	
22.	OTRO	Léon Jacques	jacqotro@gmail.com	Côte d'Ivoire	Architecte	
23.	KATABALE	Koffi Panafei	paulkatabale@gmail.com	Togo	Architecte	
24.	ADADE	Adjovi Monique	moniqueadade7@gmail.com	Togo	Ingénieur Génie Civil	
25.	NAYO	Ezoba	ezobanayo@yahoo.fr	Togo	CITAFRIC/MUHRF	
26.	DAH HLOHOUNNON	S. Brice	bricedahhlohounnon@yahoo.fr	Bénin	Mairie d'Akpro-Missérété	
27.	ALI IDRISSOU	Yasmine	yasmine_deiau@yahoo.fr	Bénin	Architecte-Urbaniste et Géographe	
28.	HINSON YOVO	Marlène Olufèmi	hyfemi@gmail.com	Bénin	Architecte	
29.	SOUFIANOU	Zabeirou	soufianouzabeirou@gmail.com	Niger	Architecte- Gestionnaire du patrimoine culturel	
30.	LOUIS BERNAZOU	Hadizatou Odette	odettebernazou@yahoo.fr	Niger	Urbaniste	
31.	TIENDREBEOGO	Lucie	maitretiendrebeogo@gmail.com	Burkina Faso	Notaire	
32.	SECK	Papa Madiaw	pmseck@uemoa.int	Burkina Faso	UEMOA	
33.	TIEMTORE	Sayouba	stiemtore@uemoa.int	Burkina Faso	UEMOA	
34.	SECK	Adja Marame Penda	r.info.adr@gmail.com	Sénégal	Adr Immo	

ANNEXE 4 : PROGRAMME DE LA FORMATION

PREMIÈRE JOURNÉE : 20 Juin 2022		
HORAIRE	**ACTIVITÉS**	**RESPONSABLES**
8h00 – 8h15	Installation des participants	ISSP
8h15 – 8h45	• Cérémonie d'ouverture de la formation • Allocution du Représentant de l'UEMOA • Allocution du Représentant de la Banque Mondiale • Allocution du Directeur de l'ISSP, Chef de file du groupement (ISSP, ESEA, ONU-HABITAT).	Maître de cérémonie
8h45 – 10h00	Cadre conceptuel pour promouvoir le logement abordable et décent dans la zone UEMOA	• Mboup GORA • Mansour MANE • Komi Ameko AZIANU
10h00 – 10h30	Pause-café	
10h30 – 12h30	Module 1 : Présentation de la promotion immobilière	• Léon Paul TOE • Pegdwendé Aimé C. SOUBEIGA • Rodrigue BAZAME
12h30 – 14h00	Pause-déjeuné	
14h00 –15h30	Module 1 : Présentation de la promotion immobilière	• Léon Paul TOE • Pegdwendé Aimé C. SOUBEIGA • Rodrigue BAZAME
15h30 -16h00	Pause-café	
16h00 –18h00	Module 1 : Exercices pratiques	Participants
	Posttest	• Léon Paul TOE • Pegdwendé Aimé C. SOUBEIGA • Rodrigue BAZAME
DEUXIÈME JOURNÉE : 21 Juin 2022		
HORAIRE	**ACTIVITÉS**	**RESPONSABLES**
8h00 – 10h00	Module 2 : Cadre juridique et réglementaire de la promotion immobilière	• Oumarou OUEDRAOGO • Ibrahima NDIAYE
10h00 -10h30	Pause-café	
10h30 – 12h30	Module 2 : Cadre juridique et réglementaire de la promotion immobilière	• Oumarou OUEDRAOGO • Ibrahima NDIAYE
12h30 – 14h00	Pause-déjeuné	
14h00 –15h30	Module 2 : Cadre juridique et réglementaire de la promotion immobilière	• Oumarou OUEDRAOGO • Ibrahima NDIAYE
15h30 -16h00	Pause-café	
16h00 –18h00	Module 2 : Exercices pratiques	Participants
	Posttest	• Oumarou OUEDRAOGO • Ibrahima NDIAYE

TROISIEME JOURNÉE : 22 juin 2022		
HORAIRE	**ACTIVITÉS**	**RESPONSABLES**
8h00 – 10h00	Module 3 : Choix et sécurisation du foncier	• Marcellin DAKOUO • Oumarou OUEDRAOGO • Rodrigue BAZAME
10h00 –10h30	Pause-café	
10h30 –12h30	Module 3 : Choix et sécurisation du foncier	• Marcellin DAKOUO • Oumarou OUEDRAOGO • Rodrigue BAZAME
12h30 –14h00	Pause-déjeuné	
14h00 -15h30	Module 3 : Choix et sécurisation du foncier	• Marcellin DAKOUO • Oumarou OUEDRAOGO • Rodrigue BAZAME
15h30 -16h00	Pause-café	
16h00 –18h00	Partage d'expériences d'un promoteur immobilier	
QUATRIEME JOURNÉE : 23 juin 2022		
HORAIRE	**ACTIVITÉS**	**RESPONSABLES**
8h00 – 10h00	Module 4 : Financement du projet immobilier	• Somahila SAWADOGO • Mayoro DIOP
10h00 –10h30	Pause-café	
10h30 –12h30	Module 4 : Financement du projet immobilier	• Somahila SAWADOGO • Mayoro DIOP
12h30 –14h00	Pause-déjeuné	
14h00 -15h30	Module 4 : Financement du projet immobilier	• Somahila SAWADOGO • Mayoro DIOP
15h30 -16h00	Pause-café	
16h00 –18h00	Module 4 : Exercices pratiques	Participants
	Posttest	• Somahila SAWADOGO • Mayoro DIOP
CINQUIEME JOURNÉE : 24 juin 2022		
HORAIRE	**ACTIVITÉS**	**RESPONSABLES**
8h00 – 10h00	Module 5 : Montage et réalisation du projet immobilier	• Pegdwendé Aimé C. SOUBEIGA • Michel Max RAYNAUD
10h00 –10h30	Pause-déjeuné	
10h30 –12h30	Module 5 : Montage et réalisation du projet immobilier	• Pegdwendé Aimé C. SOUBEIGA • Michel Max RAYNAUD
12h30 –14h00	Pause-café	
14h00 -15h30	Module 5 : Exercices pratiques	• Pegdwendé Aimé C. SOUBEIGA • Michel Max RAYNAUD
15h30 -16h00	Pause-café	

16h00 –18h00	Module 5 : Exercices pratiques	Participants
	Posttest	• Pegdwendé Aimé C. SOUBEIGA • Michel Max RAYNAUD
SIXIEME JOURNÉE : 25 juin 2022		
HORAIRE	**ACTIVITÉS**	**RESPONSABLES**
8h30 – 10h00	Conférence-Débat : Droit au logement/ logement abordable	• Jésus SALCEDO • Mathias Spaliviero • Mboup GORA
10h00 –10h30	Pause-café	
10h30 –12h30	Conclusions, évaluation et remise des attestations	ISSP
12h30 –14h00	Pause-déjeuné	
14h00 -17h30	Visite d'un site de promotion immobilière	

ANNEXE 5 : LIENS ET CAPTURES D'ECRAN DES DIFFÉRENTES PUBLICATIONS RELATIVES À LA FORMATION

Annonce la veille de l'atelier (19 juin 2022)

https://www.facebook.com/issp.bf

Twitter: https://twitter.com/InstitutSuprie1
Site de CEH : https://www.ceh-uemoa.org/
Site ISSP: http://www.issp.bf/index.php/fr/

Jour 1 de la formation

Facebook: Lien et photo de début
https://www.facebook.com/issp.bf/

lien et Photo du face live
https://fb.watch/dOSP6FaY0G/

Liens et photos de fin du jour 1
https://www.facebook.com/issp.bf/

Twitter : liens et photos de début du jour 1
https://twitter.com/InstitutSuprie1/

Liens et photos de fin du jour 1
https://twitter.com/InstitutSuprie1/

Site CEH : liens et photos de début et de fin du jour 1
https://www.ceh-uemoa.org/

Site ISSP. Liens et photos de début et de fin du jour 1
http://www.issp.bf/index.php/fr/

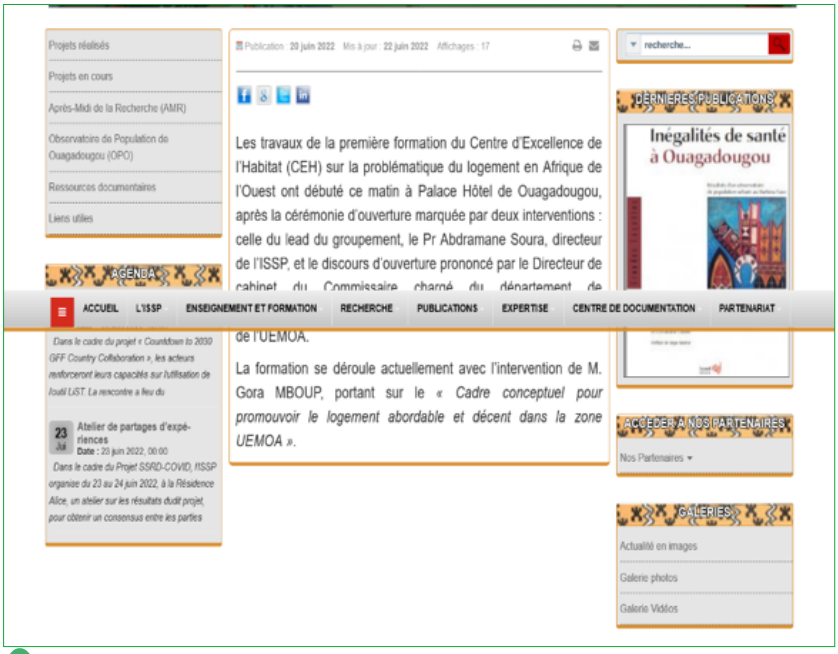

Jour 2 de la formation

Facebook : Liens et photos de début jour 2
https://www.facebook.com/issp.bf/

Liens et photos de fin jour 2
https://www.facebook.com/issp.bf/

Site CEH : lien et photos du début jour 2
https://www.ceh-uemoa.org/

Site ISSP : lien et photos de fin jour 2
http://www.issp.bf/index.php/fr/

Jour 3 de la formation

Facebook : Photos et lien du début jour 3
https://www.facebook.com/issp.bf/

Twitter: lien et photos de début jour 3
https://twitter.com/InstitutSuprie1/

Site CEH: lien et photos du début jour 3 https://www.ceh-uemoa.org/

Site ISSP : lien et photo du début du jour 3 http://www.issp.bf/index.php/fr/

Facebook : Photos et lien de fin jour 3 https://www.facebook.com/issp.bf/

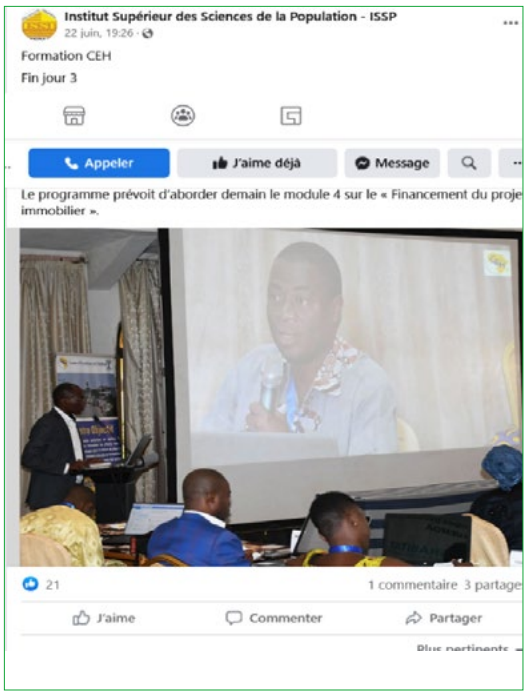

Twitter: lien et photos de fin jour 3 : https://twitter.com/InstitutSuprie1/

Site CEH : lien et photos de fin jour 3 :
www.ceh-uemoa.org

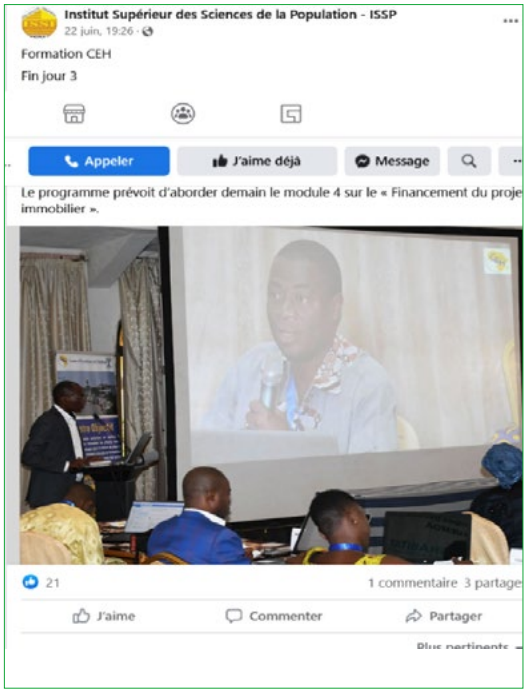

Twitter: lien et photos de fin jour 3 :
https://twitter.com/InstitutSuprie1/

Site CEH : lien et photos de fin jour 3 :
www.ceh-uemoa.org

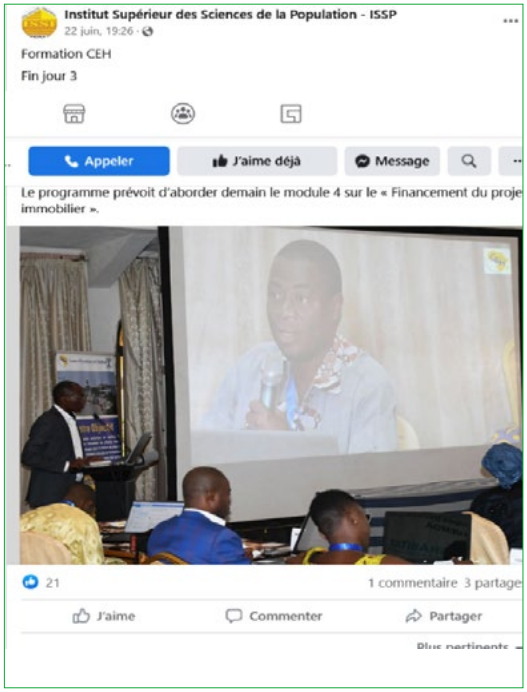

Twitter: lien et photos de fin jour 3 :
https://twitter.com/InstitutSuprie1/

Jour 4 de la formation

Facebook : Liens et photos de début jour 4 https://www.facebook.com/issp.bf/

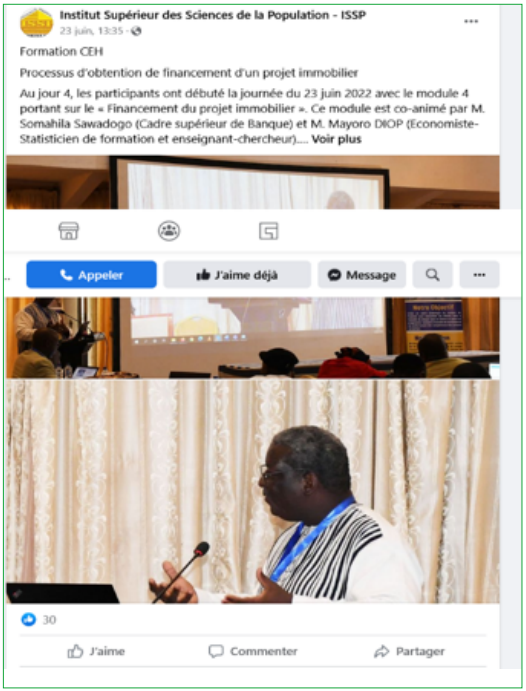

Twitter : lien et photos de début Jour 4 : https://twitter.com/InstitutSuprie1/

Site ISSP : lien et photos de début jour 4 http://www.issp.bf/index.php/fr/

Site CEH : lien et photos de début jour 4 : www.ceh-uemoa.org

Facebook : Lien et photos de fin jour 4 https://www.facebook.com/issp.bf/

Twitter : Lien et photos de fin Jour 4 : https://twitter.com/InstitutSuprie1

Site CEH : Lien et photos de fin jour 4 : www.ceh-uemoa.org

Site ISSP: lien et photo de fin jour 4 http://www.issp.bf/index.php/fr/

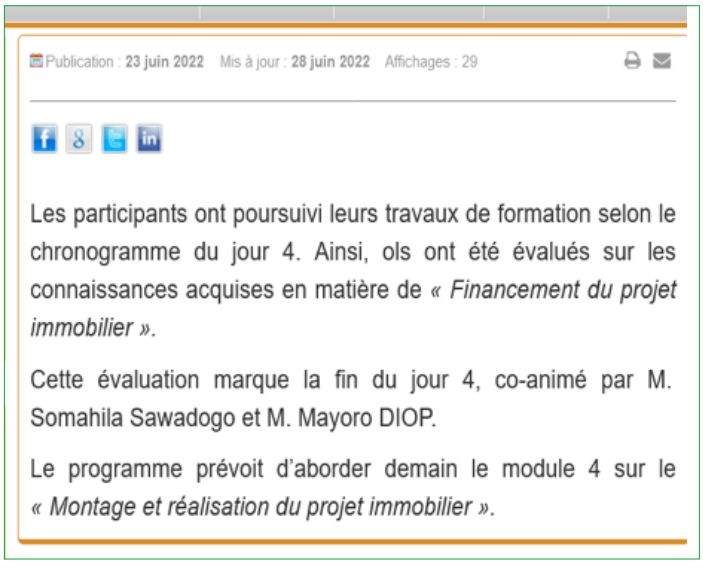

Jour 5 de la formation

Facebook : Photos et lien de début jour 5
https://www.facebook.com/issp.bf/

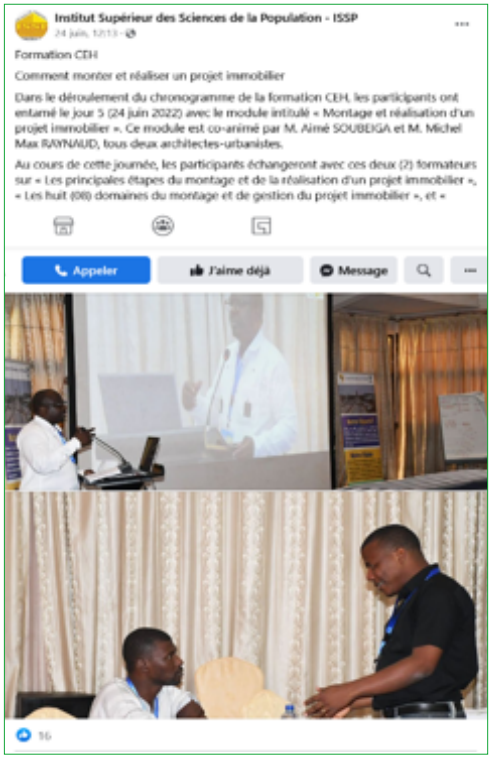

Twitter : lien et photos de début Jour 5
https://twitter.com/InstitutSuprie1/

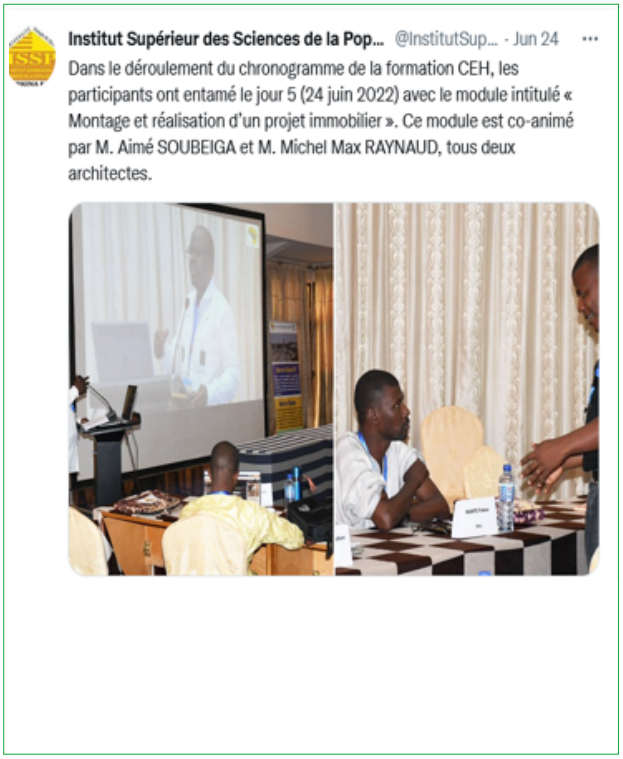

Site CEH : lien et photos de début jour 5
www.ceh-uemoa.org

Site ISSP : lien et photo de début jour 5
http://www.issp.bf/index.php/fr/

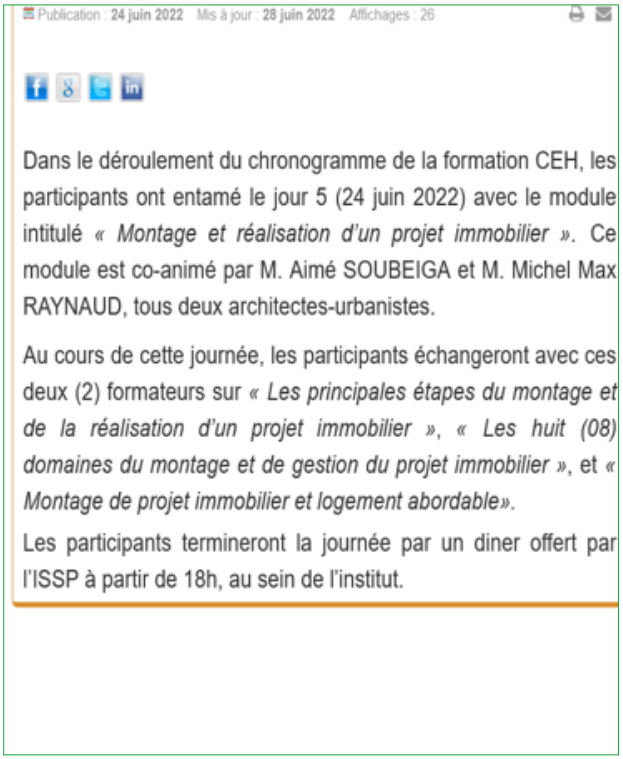

Publication : 24 juin 2022 Mis à jour : 28 juin 2022 Affichages : 26

Dans le déroulement du chronogramme de la formation CEH, les participants ont entamé le jour 5 (24 juin 2022) avec le module intitulé « *Montage et réalisation d'un projet immobilier* ». Ce module est co-animé par M. Aimé SOUBEIGA et M. Michel Max RAYNAUD, tous deux architectes-urbanistes.

Au cours de cette journée, les participants échangeront avec ces deux (2) formateurs sur « *Les principales étapes du montage et de la réalisation d'un projet immobilier* », « *Les huit (08) domaines du montage et de gestion du projet immobilier* », et « *Montage de projet immobilier et logement abordable*».

Les participants termineront la journée par un diner offert par l'ISSP à partir de 18h, au sein de l'institut.

Facebook : Photos et lien de fin jour 5
https://www.facebook.com/issp.bf/

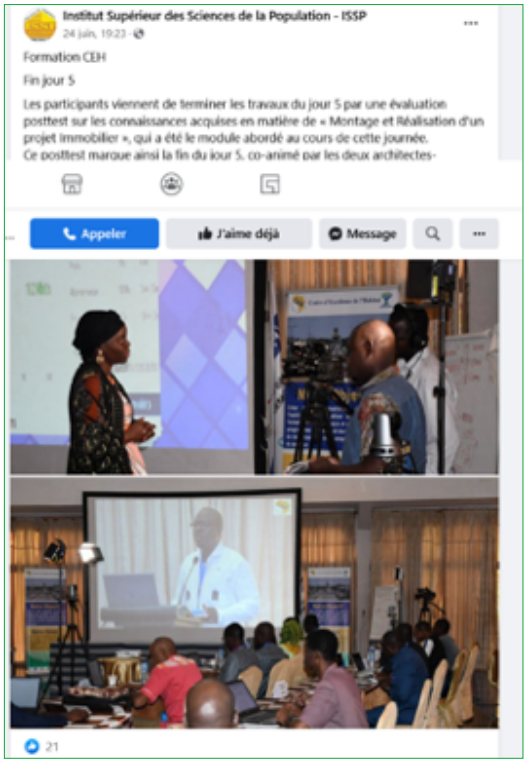

Twitter : lien et photos de fin Jour 5 :
https://twitter.com/InstitutSuprie1/

Site CEH : lien et photos de fin jour 5 :
www.ceh-uemoa.org

Site ISSP: lien et photo de fin jour 5
http://www.issp.bf/index.php/fr/

Jour 6 de la formation

Facebook : Photos et lien de début jour 6 https://www.facebook.com/issp.bf/

Twitter : lien et photos de début Jour 6 : https://twitter.com/InstitutSuprie1/

Site ISSP : lien et photo de début jour 6 http://www.issp.bf/index.php/fr/

Site CEH : lien et photos de début jour 6 www.ceh-uemoa.org

Facebook : Photos et lien de fin jour 6 https://www.facebook.com/issp.bf/

Twitter : lien et photos de fin Jour 6 :
https://twitter.com/InstitutSuprie1/

Site ISSP : lien et photo de fin jour 6
http://www.issp.bf/index.php/fr/

Site CEH : lien et photos de fin jour 6
www.ceh-uemoa.org

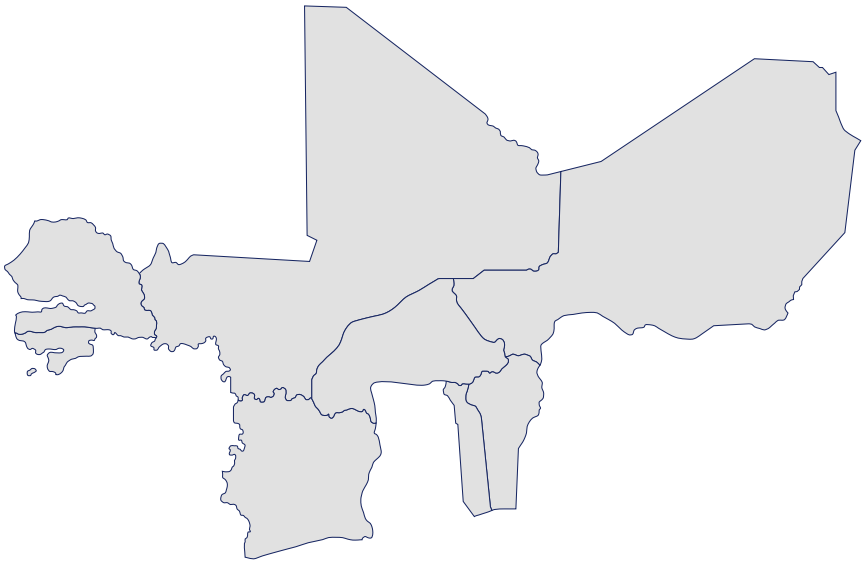

Centre d'Excellence de l'Habitat

LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

UEMOA

CENTRE D'EXCELLENCE DE L'HABITAT